

Le Lac Saint Jean

CYMA-TAVANNES

Pour L'Heure Exacte

LOUIS HARVEY

Bijoutier

ALMA - QUÉBEC

VOLUME X. — NO. 30.

ST-JOSEPH-D'ALMA, JEUDI, LE 14 DECEMBRE 1950.

Paul TREMBLAY, Directeur.

Une auto plonge dans le lac Jacques-Cartier: un mort

Quatre passagers d'Alma s'en tirent indemne. — Madame Hector Hardy, de Dolbeau reste emprisonnée dans la voiture — Acte héroïque de dévouement.

Une automobile occupée par des gens de St-Joseph-d'Alma, Dolbeau et Isle Maligne a plongé dans le grand lac Jacques Cartier après avoir dérapé sur la surface glacée du boulevard Talbot, dans le Parc national des Laurentides, jeudi soir dernier. Une femme a péri dans l'automobile engloutie dans une dizaine de pieds d'eau et quatre autres ont réussi miraculeusement à sortir de leur véhicule qui s'engouffrait à trente-cinq pieds du bord.

Madame Hector Hardy, née Léontine Drolet, 55 ans, domiciliée à 722, 7e Avenue, Dolbeau a perdu la vie dans cette affreuse tragédie de la route. Les autres occupants, M. l'abbé Charles Bouchard, aumônier diocésain de la Jeunesse Ouvrière Catholique, de St-Joseph-d'Alma; M. Léonce Dallaire, 27 ans, président de la Fédération Jociste 11 rue Gagnon, St-Joseph-d'Alma; Mlle Judith Maltais, 22 ans, présidente de la Fédération Jociste, 13 rue Harvey, St-Joseph-d'Alma, ainsi que Mme Joseph Boucher, 27 ans de l'Isle Maligne, ont pu se sauver en sortant par les étroites fenêtres de l'automobile. Pendant près d'une vingtaine de minutes, Mlle Maltais et Mme Boucher se sont maintenues — ayant de l'eau glacée jusqu'à la taille, — sur la couverture de l'automobile pendant que M. l'abbé Bouchard et M. Léonce Dallaire se jetaient à la nage, s'agrippaient à la glace et montaient sur la route pour demander du secours.

La police de la route qui a fait enquête sur cette tragédie disait vendredi qu'on ne saurait jamais décrire les moments d'effroi qu'ont vécu les victimes de ce drame de la route. Les quatre survivants ont échappé providentiellement à la mort. On se demande comment ils ont pu sortir de l'automobile submergée par d'aussi étroites ouvertures. Pendant de longues minutes, tout transis par le froid qui gelait leurs vêtements mouillés, ils ont attendu les premiers secours qui tardaient à venir. Aucune des quatre victimes ne savaient nager. Devant la mort qui le guettait avec ses trois compagnons — pendant que Mme Hardy était restée dans l'automobile — M. l'abbé Bouchard leur donna l'absolution. Au risque de leur vie, lui et M. Dallaire se jetèrent à l'eau pour aller demander du secours sur la route. Pendant ce temps, Mme Boucher et Mlle Maltais restèrent sur l'automobile risquant à tout moment de disparaître dans le gouffre. Après maints efforts on parvint à les secourir en leur lançant un pneu d'automobile attaché au bout d'un arbre coupé.

Au moment de cette tragédie, M. l'abbé Charles Bouchard se rendait en compagnie de M. Léonce Dallaire et de Mlle Judith Maltais à Montréal où ils devaient assister au Congrès National de la J.O.C. Mme Hector Hardy qui prenait place dans le même véhicule en compagnie de sa fille Mme J. Boucher, se rendait visiter une de ses filles, la R.M. Ste-Marthe, au couvent des Petites Franciscaines de Marie, à Montréal.

Le groupe avait laissé St-Jo-

seph-d'Alma vers 2 heures 30. L'accident s'est produit vers 8

heures 10 dans la partie nord du lac Jacques Cartier, soit à trois milles du Relais et à 64 milles de Québec. A cet endroit il y a une courbe assez prononcée rendue dangereuse par la surface glacée qui recouvre une partie du boulevard Talbot, dans le Parc National. A ce moment-là, M. Léonce Dallaire était au volant de l'automobile de M. l'abbé Bouchard et les trois femmes prenaient place sur la banquette arrière de l'automobile.

D'après l'enquête faite par la police de la route avec des détectives de la Sûreté, M. Dallaire perdit le contrôle de son véhicule dans cette courbe devenue dangereuse par la glace. Il réussit d'abord à ramener le véhicule au centre mais l'auto prit une tangente vers la droite et capota en bas d'un remblai de douze pieds. Sur le bord du lac, l'automobile tomba sur ses quatre roues, glissa de quelques pieds sur la glace assez forte pour la supporter et finalement s'enfonça dans une dizaine de pieds d'eau.

C'est au moment où l'automobile s'engouffrait que quatre de ses occupants parvinrent miraculeusement à s'échapper. Mme Hector Hardy qui était assise au centre sur le siège arrière, ne put s'échapper et elle mourut dans l'auto. M. l'abbé Bouchard et M. Léonce Dallaire qui s'étaient échappés les premiers parvinrent à porter secours à Mme Boucher et à Mlle Maltais. M. l'abbé Bouchard chercha même par la suite à plonger jusque dans l'automobile pour secourir Mme Hardy et à ce moment-là il faillit y rester. Malgré l'effroi, les quatre survivants réunirent alors toutes leurs énergies pour se maintenir. Pendant que M. l'abbé Bouchard et M. Dallaire demandaient du secours aux premiers venus sur la route, les deux femmes se maintenaient dans au moins quatre pieds d'eau sur la couverture de l'automobile renfermant déjà le corps inerte de leur compagne, Mme Hardy.

Lorsque les premiers véhicules arrivèrent, des camionneurs et des automobilistes se mirent en toute hâte au travail cherchant par tous les moyens à secourir Mme Boucher et Mlle Maltais qui se trouvaient dans l'obscurité à trente-cinq pieds environ du bord du lac. On coupa d'abord un arbre auquel on attachait des chaînes d'automobiles dans l'espoir de rejoindre les deux sinistrées. Finalement on lança un pneu d'automobile avec une corde que les deux femmes saisirent. Ce sauvetage donna lieu à des actes de dévouement et de courage indescriptibles.

Les quatre rescapés furent ensuite transportés au Relais où les soins appropriés leur furent assurés. Le docteur Gustave Beaudet de Charlesbourg fut aussi appelé et leur donna les meilleurs traitements. Vendredi après-midi, les quatre personnes étaient assez bien pour retourner dans leurs familles.

Ce n'est que vers 8 heures après beaucoup de travail, que la remorqueuse de M. Henri

Beau geste de coopération fédérale-provinciale à St-Joseph-d'Alma

A la requête du député provincial, le docteur Antonio Auger, le ministère provincial de la Voirie fait remplir et niveler le site du mur construit par les soins du gouvernement fédéral, le long de la petite Décharge.

Un beau geste de coopération vient d'être posé par le gouvernement provincial, et dont il faut donner crédit au député du comté à la Législature, le docteur Antonio Auger, et à l'hon. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, et ministre de la Voirie, pour la part qu'il y a certainement prise.

On se rappellera sans doute que voilà environ cinq semaines notre journal annonçait que grâce à l'intervention de M. André Gauthier, député à la Chambre des Communes, le gouvernement fédéral avait accordé à notre ville des octrois considérables, aux fins de construire un mur de protection sur la rive sud de la Petite Décharge. Ces travaux sont maintenant à

peu près terminés, du moins pour ce qui devait être accompli cette année. On se rappelle aussi que la nouvelle dont il est question mentionnait un fait particulier, à savoir que la ville de St-Joseph-d'Alma, avec la coopération des autorités provinciales, se proposait d'aménager un boulevard-promenade qui serait en même temps une rue résidentielle au besoin, immédiatement le long de ce mur ce qui ne contribuerait pas peu à embellir notre ville, en même temps que d'assurer une voie nouvelle où seraient sûrement édifiées de belles maisons résidentielles.

Or, une bonne nouvelle sous ce rapport vient de nous être communiquée par le docteur Antonio Auger, député du comté à la Législature. Le docteur Auger nous apprend en effet qu'il a obtenu du ministère de la Voirie que le remplissage nécessaire aux fins d'aménager le boulevard en question vient d'être décidé, et que ces travaux débiteront incessamment (la semaine prochaine, nous dit le docteur Auger). Voilà qui est de nature à réjouir grandement tous les citoyens de St-Joseph-d'Alma. Tel que démontré plus haut, ces travaux seront d'une extrême utilité pour notre ville et donneront du travail à plusieurs ouvriers, camionneurs etc., à une époque de l'année où le besoin se fait sentir dans les familles ouvrières plus qu'en tout autre temps.

C'est là, de la part du député provincial, un beau geste de coopération avec le représentant du pouvoir central. Le fait mérite d'être souligné, et le Dr Auger qui nous a obtenu cette belle amélioration mérite les plus chaleureuses félicitations.

Nouvelle étude

Me Raymond Lapointe, B.A. LL.L., notaire, annonce à la population de la ville d'Alma et des environs, l'ouverture de son bureau dans l'édifice de la Banque de Montréal, à Alma.

Me Lapointe fit ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi. Il fit un stage à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval et termina son cours de droit à Laval, en 1949.

Le notaire Lapointe a exercé sa profession dans l'Etude de Mes Gauthier, Lacroix et Langlois notaires à Jonquières et dans l'Etude de Me J.-A. Gingras, notaire à St-Joseph-d'Alma.

Me Lapointe est à la disposition de sa clientèle tous les jours de la semaine excepté le samedi où il tient un bureau à Notre-Dame d'Hébertville. Tél.: 235s2.

Aux Filles d'Isabelle

On demande à toutes les Filles d'Isabelle qui détiennent des billets pour la rafle du vingt-cinq dollars, de bien vouloir les retourner à Mme François Larouche, 59, rue Sacré-Coeur, Alma.

Mort accidentelle de M. H. Bouchard

Un célibataire de St-Prime succomba lundi matin, à l'Hôtel-Dieu de Roberval aux blessures reçues alors qu'il fut frappé par une automobile vendredi soir sur la route de St-Félicien.

M. Bouchard marchait au centre de la chaussée à cause du mauvais état des chemins lorsqu'il fut frappé par la voiture de M. Roland Verreault de St-Félicien. Il faisait sombre et le chauffeur de la voiture ne vit M. Bouchard qu'à la dernière minute. La victime, voyant les phares de l'automobile prit la droite du chemin alors que le conducteur fit de même.

Transporté à l'Hôtel-Dieu de Roberval, ayant toute sa connaissance, M. Bouchard décéda lundi matin. Le docteur Boudreau, coroner du district présida à l'enquête et rendit un verdict de mort accidentelle.

Le Lac-St-Jean offre à la famille ses plus vives condoléances.

Nadeau, garagiste à la Barrière du Parc, parvint à retirer l'automobile contenant les restes mortels de madame Hardy. Le corps rigide de la défunte fut

(Suite à la page 2)

Parlerie

par A. SAUMIER

— "Dent pour dent!"
L'autre jour, j'ai rencontré un ami au moment même où il quittait le bureau d'un dentiste. Il avait l'air très heureux. Je lui demandai tout de même "comment ça allait?", histoire d'entamer la conversation. Sa réponse ne fit que confirmer ma première impression. Il était de très belle humeur. Je lui fis remarquer toutefois qu'il sortait de chez le dentiste.

— "Alors quoi? Tu viens de faire faire ton examen annuel et tes dents sont en parfait ordre. C'est pour ça que tu es de si belle humeur?"

Il me répond négativement et m'explique même qu'il lui a une petite carie qu'il lui a fallu faire forer, nettoyer et plomber. Alors, j'imagine qu'il est heureux parce que cette séance désagréable chez le dentiste est terminée et qu'il n'aura plus à retourner chez le dentiste avant... la prochaine fois. Mais non, il lui faudra retourner chez le spécialiste des maladies dentaires la semaine prochaine.

— "Bien, expliques-toi?"
Et il me raconte qu'il aime ça lui aller chez le dentiste. Chacun ses goûts quoi! Il m'explique que lorsqu'il est assis sur la chaise du dentiste, il oublie tous ses tracas et ses soucis pour quelques minutes et qu'il ne pense plus pour cette instant qu'à une infime partie de son corps, située dans cette cavité que nous appelons la bouche. Il avoue toutefois que cela est parfois assez douloureux, mais pendant ce temps, il ne pense pas au patron qui exige que tel travail soit terminé dans tant de temps, il oublie les comptes à payer et cette attaque de rhumatisme qui lui raidit le genou gauche depuis quelques temps.

Puis, en vaine de confiance, il ajoute: "Tu comprends, lorsque je vais chez le dentiste, j'ai moi aussi auparavant quelques appréhensions. J'ai moi aussi bien envie de crier lorsque cela fait trop mal. Mais, au moins, cela m'enlève de dans l'idée tous mes petits problèmes quotidiens. Quand la séance chez le dentiste est terminée, je m'aperçois que cela n'a pas été aussi terrible que j'anticipais et je me rends compte que j'ai passé au travers de cette aventure sans trop de difficulté. Je me dis alors que je dois bien être capable

(Suite à la page 2)

St-Henri de Tailon

D.N.C.

TABLEAU D'HONNEUR

Titulaire Sr Marie-Hermance

9e année: Solange Bhéret; 8e année: Zoile Gauthier; 7e année: A: Madeleine Renaud.

Titulaire Rvde Sr Ste-Rita

7e année: B. Jeanine Bélanger; 6e année: Colette Couture

Titulaire: Majella Ouellette

5e année: Jacqueline Tremblay; 4e année: Mariette Couture.

Titulaire: Marie-Emelie Morel

3e année: Collette Plourde; 2e année: Almanzor Bélanger

Titulaire: Henriette Gauthier

1ère année: Florent Couture

ECOLE NO. 3B

Titulaire Marie-Ange Simard

3e année: Suzette Lapointe Ghislaine Gauthier; 2e année: Adam Lapointe, Monique Lefebvre; 1ère Année: Ginette Ga-

gnon, Julien Lapointe.

Titulaire: Gemma Plourde

7e année: Simonne Jean; 6e année: Ghislaine Patoine; 5e année: Jean-Marc Lapointe. 4e année: Guy Lapointe.

Ecoles des garçons (village)

6e année: André Bouchard Jacques Pilote; 5e année: Léopold Tremblay, Antoine Turcotte; 4e année: Jacques Bouchard Clément Gauthier.

Mlle Ghislaine Pilote, inst. érF:nJICA:r.....

Armand Baillargeon, prof.

9e année: François Simard; 8e année: J.-J. Couture; 7e année: Noël Turcotte; 6e année: A: Léonard Simard.

Naissance —

10 décembre: Marie Rose Ange Paquerette, enfant de M. et Mme Léonce Gauthier, Parrain et marraine: M. René Gauthier, oncle de l'enfant, Mlle Rose-Ange Bouchard, Porteuse: Mlle Rosanne Gauthier.

Va-et-Vient —

Mlle Georgette Tremblay de St-Joseph-d'Alma était de passage chez sa soeur Mme Lucien Gaudreault.

M. Albert Pilote, marchand, était de passage à Alma, la semaine dernière.

M. Xavier Gaudreault était également de passage à Alma.

Akpatok, ile de la baie d'Ungava, est un nom esquimau qui signifie "paradis des olseaux."

NAUDVILLE

D.N.C.

Baptêmes —

Le 4 décembre: Marie Ginette Fernande, fille de Joseph Sabourin et de Marie-Jeanne Boivin, Parrain et marraine: M. Philippe Sabourin et Mlle Rose Boivin, oncle et tante de l'enfant.

8 décembre: Marie Blandine Pauline, enfant de M. et Mme Rosario Gagné, née Patricia Harvey, Parrain et marraine: Léonce Harvey et Blandine Gagnon.

10 décembre: Walter Paul, fils de Walter Walsh et Gabrielle Tremblay, Parrain et marraine: Gaston Tremblay et Betty Walsh oncle et tante de l'enfant.

10 décembre: Marie Yvette Charlotte, fille de M. et Mme Léopold Cauchon, née Marie-Laure Gobeil, Parrain et marraine: Lucien Cauchon et Yvette Gobeil.

Sépulture —

9 décembre: Armand Laplante restaurateur, époux de Alice Bouduc, décédé le 5 de ce mois, à l'âge de 58 ans.

Parlerie

(Suite)

de passer au travers des autres difficultés de la vie. Et c'est tout."

Cela a peut-être bien du bon sens, mais ça n'empêche pas que de se faire extraire une dent c'est douloureux. "Comme de raison, mais dans toutes choses, ce qu'il faut regarder, c'est le beau côté! Parfois il faut regarder longtemps avant de le trouver, mais je crois qu'il y en a toujours un."

C'est certainement beau d'être optimiste. Et dire qu'il y a des gens qui voient tout en noir alors que d'autres trouvent même le moyen de voir un beau côté à une visite chez le dentiste.

Une auto

(Suite)

Après transporté à Dolbeau par le fourgon de la maison Sylvio Marceau, de Québec. Les ambulanciers de cette maison avaient d'abord été appelés sur les lieux pour ramener à Québec les quatre rescapés mais on jugea plus prudent de les laisser à l'hôtel du Relais.

Le docteur Gustave Ferland coroner du comté de Québec, a été prévenu de cette tragédie et il tiendra une enquête

Mme Hardy, qui a trouvé la mort dans cette tragédie, laisse dans le deuil, son époux, M. Hector Hardy; ses quatre enfants: M. Marcel Hardy, de Jonquière; Mme Adrien Girard (Rolande), Mme J. Boucher (Françoise) et la R.M. Ste-Marthe de Montréal. Elle laisse aussi sa mère, Mme Théodore Tremblay de St-Félicien, ainsi que ses frères et soeurs, MM. Joseph et Albert Drolet, de St-Félicien, M. Onésime Drolet, de l'Isle Malgène; M. Raoul Drolet, d'Alma; M. Almas Drolet, d'Arvida, Mmes Alonzo Lavoie, Wilfrid Néron Antoine Riverin et Jules Poliquin.

Aux membres de la famille honorée, Le Lac-St-Jean offre ses plus sincères condoléances

Les ingénieurs canadiens ont découvert qu'insérer de l'air dans le béton le rend plus résistant à la gelée.

Cartes Professionnelles

Henri-Julien Lemieux

Ingénieur-Conseil — Arpenteur-Géomètre
Spécialités: Béton armé, acier de structure, travaux municipaux, subdivision de lots.
Chambre 10, Edifice de la Banque de Montréal
Rue Sacré-Coeur — St-Joseph-d'Alma
Téléphone: bureau 235s2 — Rés.: 231

Raymond Lapointe, B.A.L.L.L.

NOTAIRE
St-Joseph-d'Alma — N.-D. d'Hébertville
BUREAU:
Edifice Banque de Montréal — ALMA — Tél.: 235s2

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN-DENTISTE
BUREAU:
Edifice Caisse Populaire — ALMA — Chambres 101-102
Tél.: 135

J.-Victorien Tremblay, C. R.

AVOCAT
BUREAU:
Edifice Banque de Montréal — ALMA — C. P. 210
Tél.: 182-42

J.-Roméo Jobin

Comptable public enregistré
Vérifications — Impôt sur le revenu
C. P. 87 — ALMA — Tél.: 110

Dr Raymond Grenon

CHIRURGIEN-DENTISTE
BUREAU:
Edifice Michaud — ALMA — Tél.: 251

Gauthier & Falardeau

AVOCATS et PROCUREURS
André GAUTHIER B.A.L.L.L., M.P. — Ls-P. FALARDEAU, B.A.L.L.L.
BUREAU:
Edifice Michaud — ALMA — Tél.: 196s2

Régis Nadeau

Optométriste — Examen de la vue
BUREAU:
Edifice Caisse Populaire — ALMA — Chambre 106
Tél.: 283

J.-Edgar Tremblay

AVOCAT
BUREAU:
Edifice Caisse Populaire — ALMA — Chambres 112-114
Tél.: 134

CHARITE FRANCAISE

On connaît le sort absurde atroce, fait à ces millions d'exilés perpétuels, de sans famille, de sans abri, de sans patrie qu'on appelle pudiquement les personnes déplacées. L'humanité se déshonore en tolérant que depuis 5 années, ces malheureux dont notre égoïsme a fait des maudits existents... sans

avoir le droit et presque l'espérance de vivre.

Ces derniers temps l'O.N.U. a réussi à caser dans les pays "neufs" un bon nombre d'hommes, capables de travailler et qui forment un "capital humain" digne d'intérêt. Mais les autres? Ceux qui ne "produisent" pas comme on dit maintenant? Les vieux, les gosses et les mala-

(Suite à la page 9)

BUVEZ
Coca-Cola
SOYEZ RAFRAÏCHI 7¢

Avant l'hiver, exigez cette "QUINTUPLE" préparation "service" complet)

- 1 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT
- 2 SYSTÈME D'ALIMENTATION
- 3 SYSTÈME D'ALLUMAGE
- 4 SYSTÈME ÉLECTRIQUE
- 5 LUBRIFIANTS

L'hiver est au prochain tournant! Bannissez pannes et coûteuses réparations en nous demandant une mise au point complète (5 opérations), qui mettra votre automobile en parfait ordre avant la saison froide. CINQ opérations soigneuses vous donneront la certitude d'un fonctionnement satisfaisant jusqu'au printemps prochain.



André Bouchard, Enr.

VENTE et SERVICE

St-Joseph-d'Alma

Tél.: 128



Le Lac Saint Jean

JEUDI, LE 14 DECEMBRE 1950.



Alma fête M. l'abbé Charles Bouchard

Fête intime organisée par la J.O.C. — Cadeau d'une magnifique bourse. — Soirée bien réussie.

Tout près de deux cents personnes s'étaient jointes aux jocosites, mercredi le 29 novembre pour fêter le départ de M. l'abbé Charles Bouchard comme vicaire à St-Joseph-d'Alma et sa récente nomination au poste d'aumônier diocésain de la J.O.C. Une bourse bien garnie fut remise à M. l'abbé Bouchard à cette occasion, comme preuve tangible de la reconnaissance des nombreux mouvements qu'il a patronés au cours de ses dix années de ministère à St-Joseph-d'Alma, et de nombreux hommages lui furent rendus par les représentants de diverses sociétés paroissiales.

La J.O.C. de St-Joseph-d'Alma avait pris l'initiative de l'organisation de cette fête et c'est son président M. Philippe-Auguste Bouchard, qui se fit l'interprète de tous pour dire toute la reconnaissance et tout l'attachement que les membres des diverses organisations conserveraient envers un aumônier qui s'est tant dévoué à de si belles causes. Il rappela en particulier les débuts difficiles de la J.O.C. et rendit hommage au dévouement sans borne de l'abbé Bouchard qui a su soutenir le courage dans les moments difficiles et temporer les ardeurs trop pressées dans les moments de trop grand enthousiasme. Il se plut à reconnaître en particulier le rôle de tout premier plan que le héros de la fête a joué au sein de cette association et à reconnaître en lui le père véritable du mouvement d'Action Catholique de la classe ouvrière dans la paroisse. En terminant M. Bouchard remit la bourse formée des dons de toute la population en formulant le vœu que les jeunes de la J.O.C. et du Collège St-Joseph puissent le conserver encore longtemps.

Le reste de la veillée fut ensuite consacré à un beau programme de chant et de musique préparé par les jeunes filles de la J.O.C., tandis qu'entre chaque pièce présentée on invitait un représentant des différentes

quelques souvenirs. On eut ainsi le plaisir d'entendre tour à tour, organisations à venir rappeler Mlle E. Perron, qui parla au nom de la J.O.C.F., M. Ls-Philippe Savard qui se fit l'interprète des anciens, M. Geo-Henri Fortin au nom de la J.A.C. et de l'U.C.C. et Mme Rosario Angers qui représentait la Société St-Jean-Baptiste. Tous rendirent un hommage émouvant à l'abbé Bouchard et rappelèrent des souvenirs intéressants, les uns sérieux et les autres drôles, ce qui donna à la fête un cachet intime et familial qui sut plaire à tous les assistants.

Mais le plat de résistance fut sans contredit les paroles émues du héros de la soirée qui clôtura cette fête intime. M. l'abbé Bouchard commença par remercier les organisateurs et les participants de cette soirée et se plut ensuite à rappeler de nombreux souvenirs, qui le tiendront longtemps attaché à St-Joseph-d'Alma. Il dit aussi toute la joie qu'il avait eue, il y a dix ans, de recevoir sa nomination pour cette paroisse où la renommée de toute la population lui faisait espérer un fructueux ministère et bien des consolations, espérances qui, dit-il, se sont toutes réalisées. En arrivant ici, ajouta M. Bouchard, j'ai trouvé des gens bien disposés, des collaborateurs efficaces en tout et partout et ce sont eux qui ont fait le travail dont on me donne le crédit aujourd'hui. Il rendit un hommage particulier à tous les prêtres de la paroisse, principalement à M. le Curé pour le bel esprit de collaboration que tous ont manifesté tout le long de son séjour dans la paroisse. En terminant M. Bouchard se dit heureux de continuer à séjourner à Alma et dit que le jour où il quittera cette paroisse pour tout de bon il y laissera une partie de son cœur.

M. l'abbé Roland Dufour parla au nom des prêtres de la paroisse et rendit lui aussi un hommage mérité au héros de la fête.

Le théâtre MOLSON

A l'occasion du jour de Noël, lundi soir prochain, le "Théâtre lyrique Molson", commandité par Molson's, offrira aux radiophiles la version radiophonique du grand opéra de Massenet: "Werther". L'émission sera entendue comme d'habitude, de 9h. à 10h., sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

Les rôles principaux seront interprétés par Aline Dansereau et Jacques Gérard. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre et les chœurs; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonneur.

surprenante. Voilà, qu'un député de l'Île d'Alma vient de demander, au nom de tous, un curé résident pour cet automne. Si vous me promettez un prêtre à la Saint-Michel, nous sommes décidés à bâtir de suite un presbytère de 36 x 30 pieds, 12 pieds de longueur sur la largeur serait réservés dans cette bâtisse pour une salle publique. Le curé d'Alma serait chargé de la desserte de St-Gédéon de Grandmont. Le député ajoute que d'après leurs calculs le curé recevrait dans les deux missions 600 minots de grains.

A cela j'ai répondu: 1o—que je pensais que Votre Grâce n'aurait pas assez de prêtres pour leur en promettre un à présent; 2o—que je trouvais un peu élevé le chiffre de la dime promise; 3o—que leur presbytère ne serait probablement pas prêt à l'automne; 4o—que j'écrirais cependant à Votre Grâce pour lui soumettre leur demande.

"Le député — M. Boulanger — tient au chiffre de la dime promise. Quant au presbytère il s'offre de loger le curé tout le temps qu'il serait nécessaire pour terminer les travaux du presbytère.

Le député demande une réponse aussi prompte que possible, afin de commencer de suite les travaux, si la réponse de Votre Grâce leur est favorable."

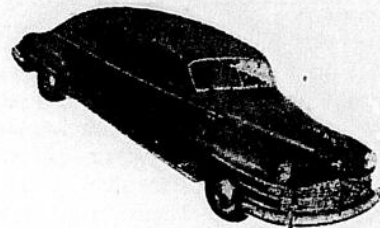
RAPPORT DE M. ANDRE PELLETIER, CURE D'HEBERTVILLE, A MGR

"Par des années comme celles que nous avons, cette mission (Alma) ne se développe pas très rapidement — cependant il y a quelque progrès — en 1872 il y avait 105 communicants et 94 non-communicants, donnant un total de 199 — en janvier 1875, je trouve 125 communicants et 1005 non communicants, donnant en tout 2300 âmes. Après un entêtement prolongé, ces pauvres gens ont compris leur devoir. Une chapelle a été commencée cet automne; ils travaillent à l'heure qu'il est afin de la mettre logeable, comptant sur quelques secours de la Propagation de la Foi. La mission a été donnée aussi régulièrement que les autres années. Leurs bonnes dispositions relativement à la chapelle se sont fait sentir au sujet de la mission à laquelle ils se sont rendus à chaque fois en plus grand nombre.

"Le chemin d'Alma qui se travaille maintenant, se trouvant beaucoup plus beau, deviendra une cause de développement pour cette mission — à part cette résistance..." (suite: cf 1875 — Pelletier, ptre.)

Dr J.-A. BERGERON, prés Société Historique d'Alma

Il faut suivre le progrès



Les moyens de transport ont bien évolué depuis que nos grands-pères allaient à la messe en "charrette à poche". — Quand il s'agit d'isolation, c'est un peu la même chose: l'économie de combustible est de mise en ces temps de ve chère. Rien comme la lane minérale pour assurer une température uniforme dans chaque recoin de la maison.

SAGUENAY ISOLATION, Enr.

Edifice de la Caisse Populaire

ALMA

Feu monsieur Johnny Tremblay

Notre ville vient de perdre l'un de ses plus vieux citoyens en la personne de M. Johnny Tremblay, époux de Dame Marguerite Maltais. Le défunt était rendu à l'âge vénérable de 80 ans et sept mois.

M. Tremblay laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse éplorée, ses fils: Arthur, François, Joseph, John, Freddy, d'Alme, Sylvio de St-Nazaire et Elie-Laurent, professeur de piano de notre ville. Ses filles: Dame Armand Gosselin (Rose-Hélène), de Montréal et Dame Ernest Desbiens, de l'Isle Maligne. Ses frères: MM. Pierre et William Tremblay, de Ste-Jeanne d'Arc. Il laisse en outre un grand nombre de petits-enfants, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, des neveux et des nièces.

Décédé mardi, le 5 décembre, les funérailles du regretté défunt ont eu lieu le jeudi 7 décembre. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé I.O. Cusson, vicaire de notre paroisse assisté de M. l'abbé Dufour, comme diacre et de M. l'abbé Neron, comme sous-diacre. A la famille en deuil, notre journal offre ses plus vives condoléances.

Condamné pour vol de bois de pulpe

Un résident de la Rivière au Sable, près de Jonquières, a été sommé de comparaître en cour sous l'accusation de s'être approprié du bois à pulpe qui se trouvait sur la rivière au Sable et de l'avoir vendu. Le 30 novembre, ne s'étant pas encore présenté, il fut mis en état d'arrestation et traduit en cour.

Il plaidera coupable et fut condamné à une amende minimale de \$10.00 ou à huit jours d'emprisonnement.

Représentant officiel de la Maison Quidoz

ROBERVAL (DNC) — La maison Quidoz, de Montréal, vient d'appointer un représentant officiel pour la représenter dans les comtés de Roberval et Lac-St-Jean, en la personne de M. Raymond Labonté, de Roberval.

Comme on le sait sans doute la Maison Quidoz fut fondée en 1891, et les pianos qui portent la signature du fabricant sont manufacturés à Ste-Thérèse, le cœur de l'industrie du piano dans la province musicale du Québec. Autrefois les pianos Quidoz étaient connus et vendus sous les marques de différents distributeurs, mais afin de donner à ces produits la reconnaissance à laquelle ils avaient droit dans le monde musical, en 1937, il fut décidé de présenter les pianos Quidoz au public sous la signature du fabricant.

Nul doute que M. Raymond Labonté représentera favorablement la Maison Quidoz dans notre région, car étant lui-même musicien, diplômé de l'Académie de Musique de Québec, il saura sûrement faire ressortir les qualités incontestables de ces produits de haute qualité et d'une distinction parfaite.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Lucien Savard, d'Alma, sont actuellement en voyage d'un mois à Farnham et à Montréal où ils visiteront leurs parents et amis.

M. et Mme René Fortin d'Alma, ont passé la fin de semaine à Québec.

LA PETITE HISTOIRE

La Mission d'Alma

1875 — 12 mars

G. V. D. RACINE A MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC

"Quelques-uns des récalcitrants de l'Île d'Alma, un peu humiliés de leur insuccès de l'été dernier, ont tenté une nouvelle entreprise, celle de se faire annexer à la paroisse de Grandmont — Je leur ai répondu que le serviteur n'est pas au-dessus de son maître et que Votre Grâce ayant porté sa décision sur ce point, nous n'avions tous qu'une chose à faire: obéir à notre Supérieur comme à Dieu — Votre Grâce se rappelle que MM. Boulanger et Léon Hébert donnent chacun un certain lopin de terre pour la fabrique nouvelle. Ce don est gratuit; mais je dois ici faire à Votre Grâce une remar-

que qu'elle ratifiera, je l'espère M. Boulanger peut faire ce sacrifice d'un morceau de terre sans en souffrir; mais il n'en est pas ainsi de M. Hébert, qui se trouve cet hiver dans une grande pauvreté et qui au printemps se trouvera sans grains de semence. J'ai pensé de proposer à Votre Grâce de faire donner par la Propagation de la Foi une certaine indemnité à ce pauvre M. Hébert..."

1875 — 24 mai

G. V. D. RACINE A MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC

"...Mgr, le zèle est grand à l'Île d'Alma, une sainte ardeur s'est emparée de tous les cœurs, zèle admirable, ardeur

Le Lac Saint Jean

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
par le Ministère des Postes, Ottawa.
REDACTION et ADMINISTRATION: 154, Sacré-Coeur.
DIRECTEUR: Paul TREMBLAY.
Tél.: Bureau: 217 — Résidence: 146
Abonnement: \$2.00 par année.
Imprimé par: "L'IMPRIMERIE DU LAC-ST-JEAN".
Publié tous les jeudis à St-Joseph-d'Alma.



Aurons-nous le zonage ?

St-Joseph-d'Alma est une ville construite au petit bonheur, selon les besoins — ou les caprices — qui prévalaient lors de sa naissance — comme ville, s'entend. A venir jusqu'à l'an de Grégoire Paver — commençait le harnachement de la Grande Québec Power — commençait le harnachement de la Grande Décharge, à l'Isle Maligne, notre localité ne consistait qu'en un petit village de quelque quinze cents âmes. Mais voilà qu'en une avant-déjeuner, à l'époque dont nous venons de parler, deux mille hommes se trouvent au travail pour la construction de la grande centrale électrique.

Or, on ne fait pas travailler des ouvriers par milliers, on ne fait pas venir du dehors des centaines de familles sans leur assurer un gîte, sans leur permettre de trouver un toit où s'abriter, fussent les installations de fortune que l'on connaît ne répondre en rien à ce qui s'appelle le plus élémentaire bon sens. Au point de vue de l'urbanisme et d'un agencement tant soit peu intelligent. Qui blâmer en l'occurrence, pour un état de choses qui n'aurait jamais dû être? Il serait vraiment peu logique de mettre la faute sur les hommes du temps, les administrateurs municipaux d'alors, toujours pour la même raison que tout s'est fait trop vite, sans que personne n'ait eu le temps de se ressaisir. L'urbanisme? Du chinois, tout simplement, pour le premier conseil municipal de la ville naissante, aussi bien que pour ceux qui lui ont succédé immédiatement.

On n'avait pas le temps de penser à cela. Rien de plus vrai. Les ouvriers travaillent là-bas et nous, il fallait les loger. Le preuve qu'on n'a pas pu faire autrement? Au même moment, une autre ville commençait à s'édifier, Isle Maligne. Mais là, ce fut autre chose. C'était une ville fermée, avec des règlements très sévères. On ne voulait pas bâtir sur le sable. Alors, avant de construire, il fallait d'abord commencer par le commencement, c'est-à-dire, préparer par des travaux adéquats l'édification d'une ville moderne. Privilège de toutes les villes fermées. Résultat: à nous les laideurs, tandis que les beautés les plus chatoyantes s'étaient chez nos heureux voisins.

Le petit bout d'histoire qu'on vient de lire ne s'entache d'aucune amertume. Il n'a pas d'autre but que de rétablir les faits très sommairement, et c'est tout. Il s'agit maintenant pour nous de trouver un remède à nos maux, de corriger ce qui peut encore l'être, du moins en autant que faire se peut, dans toute la mesure du possible.

Le remède pour nous? L'urbanisme. Et encore pour nous le mot urbanisme se traduit tout d'abord par un autre mot: zonage. Est-ce facile à réaliser? Probablement pas autant que de l'écrire. Est-ce impossible? Non pas. Et ce qu'il y a d'encourageant à faire l'essai de ce remède, c'est que s'il est un peu compliqué quant à l'application (dans notre cas), il s'avère d'une efficacité jamais prise en défaut ailleurs. L'auteur de cet article assistait l'autre dimanche, à un souper canadien qui couronnait un bel après-midi consacré à la bénédiction de quarante-deux maisons d'habitation, construite sous l'égide de la coopérative locale du logement "Mon Chez Moi". Belle initiative, belle réalisation. Geste prometteur pour l'avenir de notre classe ouvrière, pour notre classe moyenne. Avec le vivre, n'est-ce pas, il faut le couvert. Et c'est à cette noble tâche que s'est résolument attelée la Coopérative d'habitation. On ne l'en félicitera jamais assez.

Au souper dont il est question plus haut, j'eus la bonne fortune d'avoir pour voisin de table un membre en vue du Foyer Coopératif de Chicoutimi. M. Armand Demers, c'est son nom, me demanda alors si notre ville était pourvue d'un système de zonage. J'ai dû lui répondre que non, puisque nous ne sommes pas encore dotés de cette commodité. J'eus toutefois la satisfaction de lui parler des bonnes dispositions du conseil de ville sur ce chapitre puisqu'il vient de charger la Chambre de Commerce cadette d'en arrêter les plans, en s'assurant les services d'un architecte paysagiste de grande renommée, M. Burrough Pelletier de Québec.

"C'est ce qui vous manque en tout premier lieu", me dit alors mon interlocuteur. Et il ajoute: "Vous n'avez pas idée de ce que peut valoir un zonage bien organisé, quand il s'agit de chercher un remède à la pénurie de logements. Prenez par exemple, la question des prêts. Lorsque vous sollicitez un prêt d'une institution de financement pour l'habitation, la première question que l'on vous pose est à peu près celle-ci: Avez-vous le zonage dans votre ville? Si vous êtes obligé de répondre non, le problème prend un aspect difficile pour ne pas dire insoluble. Les prêteurs sont alors réticents, d'une prudence qui va parfois jusqu'au

LES COMPAGNONS A ST-JOSEPH-D'ALMA

Le Voyage de monsieur Perrichon

(par Fortunat TREMBLAY)

La section artistique de la Société St-Jean-Baptiste, de St-Joseph-d'Alma, présentait à ses membres, dimanche soir dernier, au Théâtre Alma, le deuxième de la série de ses concerts pour la présente saison. Un concert qui n'en est pas un, en définitive, puisque dimanche, c'est une comédie de Labiche qu'on nous a présentée: "Le Voyage de monsieur Perrichon". L'auditoire, qui faisait salle comble à craquer — les organisateurs nous ont même dit qu'ils avaient dû refuser bon nombre d'entrées — l'auditoire donc n'y a rien perdu, puisque, durant deux bonnes heures d'affilée, ce fut du rire aux larmes et des applaudissements à soulever la voûte de la salle.

Eugène Labiche n'est pas Molière, cela, tous les amateurs de théâtre le savent. Rien de surprenant à cela, car chaque siècle ne peut prétendre être gratifié d'un comédien dont la renommée durera aussi longtemps qu'il y aura des hommes et des civilisations sur notre planète. Les pièces de Molière sont du répertoire classique et partant elles en ont toutes les qualités: richesse du fond et de la forme, lien indissoluble des scènes entre elles, une place bien définie pour chaque figurant, jeux de scène parfaits, et tout et tout.

On n'en peut dire autant, la chose se comprend, des pièces de Labiche, lesquelles tiennent plutôt du vaudeville et, par conséquent, donnent dans le superficiel. Labiche vise à ce que ses personnages soient presque toujours tous en scène, ce qui

rend le jeu fort compliqué à certains moments. L'auditeur ne peut guère se fier à la structure de l'ouvrage pour l'apprécier, de sorte que le jeu des acteurs doit à lui seul capter tout l'intérêt. De la sorte, les figurants ont toute la responsabilité du succès, ce qui rend leur tâche d'autant plus périlleuse. L'acteur qui joue Molière doit bien se mettre dans son rôle; dont l'étude est presque toujours laborieuse. Mais une fois qu'il en est bien pénétré, il peut se fier à l'auteur pour ce qui sera de l'appréciation de l'auditoire. Par ailleurs, quand il aura à jouer Labiche, le contraire devra se produire: rôle assez facile à apprendre, mais gare à l'exécution, car c'est à lui qu'il revient de faire valoir le morceau. D'où acrobatie continuelle de sa part.

Toutes ces considérations me troussaient dans la tête, dimanche soir, alors que j'assistais à la représentation du "Voyage de monsieur Perrichon". Je les jette sur le papier péle-mêle, à bâton rompu. L'avouerai-je? C'était la première fois que j'avais l'avantage de voir les Compagnons sur les planches. J'avoue aussi de bon gré que j'aurais dû depuis longtemps aller me rendre compte de leur jeu. Mais tard vaut mieux que jamais, n'est-ce pas. C'est là une troupe qui nous fait grandement honneur, une équipe qui dépasse déjà — et de beaucoup — le stade de l'amateurisme.

Drôle de famille que ces Perrichon, père, mère et fille, particulièrement quand ils partent en voyage! En dépit d'une scène sans décors, ce qui enlevait né-

zèle intempestif, et la réponse définitive se traduit très souvent — trop souvent — par un non. Alors, vous voyez?"

Oui sûrement, nous voyons. Nous voyons cela et bien d'autres choses aussi. Le temps n'est plus où, pour le bonheur des villes — et leur laideur — on pouvait bâtir au petit bonheur, tel que mentionné au début de cet article. L'administration municipale, par une résolution du conseil, vient justement de rappeler aux futurs propriétaires les règlements auxquels ils auront à se soumettre à l'avenir, avant de mettre une maison en chantier. Il est très bien de promulguer des règlements. Mais les décrets et la contrainte, là comme ailleurs, ne conduiront jamais à un progrès sensible sans que toute la population y mette du sien, en faisant preuve d'un esprit civique bien compris.

Puisque le jeune Commerce a pris la belle initiative d'introduire chez nous le zonage, tous les citoyens ont le devoir de lui venir en aide en facilitant la tâche. Et alors, que d'améliorations ne verrions-nous pas, et dans le meilleur sens! Fini alors, ces rues à l'aspect minable, bordées de maisons disposées sans aucune symétrie. Fini ces constructions au style rococo, barbare et anachronique. Fini de ces rues désertes, de ces cours, malpropres, encombrées de déchets de toutes sortes. Fini de ces dépendances à l'aspect repoussant, de ces écuries branlantes, de ces poulaillers à l'odeur que l'on sait, de toutes ces bâtisses, enfin, qui n'auraient jamais dû exister, et que l'on dirait avoir surgi d'elles-mêmes spontanément, après le déluge.

Le zonage et l'urbanisme auront pour objet de nous débarrasser de toutes ces nuisances. Et qu'arrivera-t-il alors? Inévitablement, le beau remplacera le laid; le chiqué, si déplaisant dans sa prétention naïve, fera place à une véritable esthétique, et cela de toute façon. De la symétrie dans la disposition des maisons en bordure des trottoirs, quelques beaux arbres, quelques arbustes gracieux, des parterres fleuris, des clôtures bien faites — et au besoin refaites — voilà qui ne coûte pas de sommes exorbitantes et qui ajoute — combien, grands dieux — à la joie de vivre.

On en a la preuve en considérant ce qui a été fait l'été dernier ici même, aux abords du couvent, du collège, de l'Hôtel de Ville et de l'église. Un mot de gratitude et de félicitations doit avoir ici place — en passant par le docteur Antonio Auger qui l'a obtenu — au gouvernement provincial qui, à l'aide d'octrois, a défrayé dans la proportion de trois contre un le coût de ces travaux d'embellissement. Sur la somme de \$40,000, qu'ont exigé ces améliorations, le gouvernement figure pour \$30,000, et la Fabrique pour les autres \$10,000. Félicitations aussi à M. le chanoine Ludger Gauthier pour la part prépondérante qu'il a prise à ces améliorations.

Fortunat TREMBLAY

cessairement beaucoup de piquant au jeu, en particulier dans les premier, troisième et quatrième actes, cette famille originaire a été magnifiquement campée dimanche soir. Guy Hoffmann fait un monsieur Perrichon de premier choix. Son rôle est difficile, rempli de pièges et d'imprévus. Il demande à son interprète une grande versatilité dans le geste et tout le long de l'action. Si on est pas acteur-né, inutile de s'aventurer dans cette galère. Mais heureusement, tel n'est pas le cas pour Hoffmann. Madeleine Langlois s'acquitte aussi fort bien de sa tâche dans le rôle de madame Perrichon. Un peu acariâtre, elle voit tous les travers de son excentrique de mari, ancien petit commerçant casanier et pas voyageur pour deux sous. Tout son dévou est pour sa fille, et il faut voir les discussions hilarantes que ce sentiment fait se déclencher à tout moment.

Quant à Madeleine Lévesque (Henriette Perrichon), elle fait une ingénue de première force (Notons en passant que Mlle Lévesque est une enfant du Saguenay, étant née à Bagotville. Sa mère, feu dame Maria Harvey était de St-Joseph-d'Alma). Ce dernier détail, on le comprendra, n'était pas pour nous la faire moins apprécier dimanche soir. Mlle Lévesque est encore très jeune et un bel avenir lui est promis sur les planches. Majorin, ami de Perrichon, est un autre enfant du Saguenay, Louis De Santis. Il est né à Chicoutimi, où son père était contracteur général. Armand Desroches (Jacques Létourneau) et Daniel Savary (Gaby Gascon) campent deux amoureux rivaux qui se disputent (amicalement) les bonnes grâces de Mlle Perrichon.

N'ayant pas suivi l'ordre du programme, il arrive que je ne fais pas figurer à sa vraie place qui est la deuxième, Yves Létourneau, dans le rôle du commandant Mathieu. Létourneau est un fier acteur, un comédien qui a le don de faire rire aux larmes. Rôle difficile, mais jeu parfait. C'en est assez, n'est-ce pas?

Décidément, la section artistique de la Société nationale nous sert à merveille cette saison-ci, comme elle l'a toujours fait d'ailleurs, depuis qu'elle existe. C'est M. T.-J. Lemieux I.C., président de la section qui a présenté les artistes et fait les commentaires d'usage.

Le temps de l'Avant

Dans la forêt comme dans les villes et villages, le temps de l'Avant, est celui que l'Eglise met à la disposition des chrétiens pour se bien préparer au grand mystère de la naissance de Jésus, c'est-à-dire la fête de Noël. Dans nos forêts, nombreux seront ceux qui ne pourront pas assister à la messe de Minuit dans leur église paroissiale, et c'est sans aucun doute, là, l'un des moments les plus tristes de l'hiver. Cependant, cela ne veut pas dire que l'on ne doit pas y penser, au contraire, durant ce temps, unissons-nous à l'Eglise et avec notre clergé, par la prière et le sacrifice préparons-nous à la grande fête de Noël, que nous soyons dans les bois ou dans les villes.

Comme les hivers passés, dans toutes les divisions de nos chantiers, où la chose sera possible, un prêtre se rendra pour célébrer la messe de Minuit. Il importe donc que cet événement soit bien préparé et que sa célébration soit des plus émouvantes. Si nos prêtres font les frais de se déplacer pour favoriser les travailleurs en forêt d'une messe de minuit, faisons-nous, tout notre possible, pour que ce déplacement leur soit une véritable consolation spirituelle.

Profitez de l'avant pour nous bien préparer à la grande fête de Noël.

J. M.

Nouvelles des Passes

MONDANITES

M. Pierre Saulnier du Bureau de J. M. est de retour d'une promenade de quelques jours au pays de sa dulcinée.

Mme Conrad Jean de Milot est venue passer quelques jours avec son mari.

M. Lucien Nadeau de la Brodeuse est venu passer la fête au Dépot.

M. F. Mailloux, qui mesurait sur la Serpent, est retourné dans sa famille.

M. Emery Lafrance s'est rendu dans sa famille, à Arvida, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception.

M. Cyrille Couture est allé à Alma en fin de semaine.

Mme Johnny Simard, de Ste-Elisabeth est venue passer quelques jours avec son époux.

MM. Yves Gagné, Ph. Gaudreault et W. Audet, sont de retour d'un court séjour dans leur famille.

D'UNE PITOUNE A L'AUTRE

L'entretien du chemin des Passes a été confié à M. Lionel "LA GRATTE". Interviewé il nous informe que le chemin sera entretenu comme le Blvc Talbot.

On nous apprend que Suzanne a eu une faiblesse dans la

côte, dite des veaux. On dit même que c'est le gros jaune qui l'a tiré de sa mauvaise position. Est-ce vrai "R"?

Le "Scoda" du Fly est venu en collision avec le "Tétraplane" des Passes. Il n'y eut que des blessures verbales, et quelques bosses aux ailes du Tétraplane.

Et ces deux pauvres copains du "Pick Up" qui ont dû revenir de la Serpent sur le pouce

Le gouvernement est revenu aux Passes.

Léonce doit avoir une blonde ou une brune, quelque part en bas!

De ce temps-ci Sylvio mange beaucoup d'étoupe.

Joseph a fini par se claire une moustache.

Réal et Henri ont fait un court voyage d'agrément sur le cinq tonnes. Ils poussaient la gratte.

Au cours d'une veillée de cartes, une petite chienne a pris naissance. On se demande si c'est Mme "L" ou M. "S" qui l'élèveront?!

Deux commis de "J.M." sont allés au "Petit Canot". Heureusement que c'était avant l'arrivée du détective "Michote".

Et ainsi va la vie aux Passes

J.M.

Les Aigles ont défait les Elans par 5 à 0

Troisième blanchissage de la saison du circuit Senior B. Saguenay-Lac-St-Jean — Partie mouvementée et contestée.

Les Aigles d'Alma remportèrent la victoire, mercredi soir dernier à l'aréna locale au compte de 5 à 0, devant une assistance de plus de deux milles personnes. La partie fut contestée au cours des deux premières périodes alors qu'à la troisième après un grand ralliement, les Aigles menaient les Elans à une triste fin de blanchissage.

Après quelques minutes de jeu dans la première période, il y eut intermission de deux minutes due à la blessure du cerbère O'Doherty de Port-Alfred qui reçut la rondelle dans la figure lors d'une demêlée devant ses filets. Malgré la blessure de leur gardien, les Elans menèrent une lutte acharnée aux Aigles d'Alma, lorsqu'après 19 minutes 19 secondes, Carbonneau, sur des passes de Tamminan et de Bellemarre, portait le compte de 1 à 0 à la fin de cette période.

Les arbitres Bouchard et Boivin n'infligèrent qu'une punition de deux minutes à Label des Elans pour accrochage.

O'Doherty des Elans reçut 14 lancers. Laperrière des Aigles 11.

Dans la deuxième période, les deux équipes semblaient craintives et jouaient sur la défensive tout en ne manquant pas d'attaquer et de contrattaquer lorsqu'une ouverture semblait s'offrir. Mais malgré les efforts de l'une ou de l'autre équipe aucun point ne fut compté et aucune punition n'a été décernée.

Les lancers ont été les mêmes pour O'Doherty des Elans et Laperrière d'Alma: 11-11.

9 minutes 45 secondes dans la dernière période, Girard sur des passes parfaites de Gaudreault et de Corbin, donnèrent l'avantage d'un autre point à leur équipe. Bergeron, après avoir déjoué tous les joueurs des Elans fit une passe à Lamirande qui prit O'Doherty par surprise

en comptant ainsi le 3e but des Aigles. 12.07. Ce dernier se signalait de nouveau en comptant son 2e point de la partie assistée de Bellemarre après 13.07.

Jules Tremblay, quatre minutes avant la fin, porta le compte à 5 sur des passes de Corbin et Girard.

Total des lancers: O'Doherty des Elans: 54 — Laperrière des Aigles: 63.

Les Elans de Port-Alfred essayèrent par tous les moyens possibles au cours de cette dernière période de ne pas donner le crédit du deuxième blanchissage du circuit Senior B. aux Aigles d'Alma, aussi ceux-ci avec un jeu de passes parfaites et le sang-froid de leur gardien Tony Laperrière, prouvaient leur supériorité. Laperrière fut magnifique dans ses filets, quoiqu'un peu nerveux pendant les deux premières périodes. Il arrêta des lancers dangereux et eut même à se priver de son gouret plusieurs fois, pour aller arrêter avec ses mains qui sont certainement un panier, la rondelle destinée en dedans du filet.

Voici le sommaire de la partie:

PREMIERE PERIODE

1—AIGLES: Carbonneau (Tamminan-Bellemarre) 19.15
PUN.: Label.

DEUXIEME PERIODE

Aucun point
PUN.: Aucune.

TROISIEME PERIODE

2—AIGLES: Gaudreault (Girard-Corbin) 9.45
3—AIGLES: R. Lamirande (Bergeron) 12.07
4—AIGLES: R. Lamirande (Bellemarre) 13.07
5—AIGLES: Tremblay (Corbin-Girard) 16.14

SERVEZ
Coca-Cola
Lorsque les amis arrivent

DEVANT LES TRIBUNAUX

ROVERVAL (DNC) — L'honorable Alfred Savard, juge de la Cour Supérieure, vient de renvoyer avec dépens une action au montant de \$589.50, intentée par Eugène Guay, de Roberval, contre l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval. L'action du demandeur est basée sur le fait que la corporation défenderesse aurait accepté la succession de Dame Yvonne Gagné, l'épouse du demandeur, en acquittant les frais de sépulture et en poursuivant le recouvrement d'une créance mentionnée au testament, résultant d'une police d'assurance qui existait sur la vie de Dame Yvonne Gagné.

Le demandeur prétend que l'exécutif testamentaire nommé au testament d'Yvonne Gagné a renoncé à la charge en alléguant qu'elle ne l'avait jamais acceptée et qu'elle ne s'était jamais immiscée dans cette succession. Le demandeur ajoute que la corporation défenderesse aurait prétendu renoncer à la succession d'Yvonne Gagné, afin de se soustraire aux charges imposées par le testament et que cette renonciation est illégale et sans valeur et ne peut avoir aucune force libératoire.

Voici ce que dit le tribunal dans ses considérants: La défenderesse a été constituée en corporation en 1920 par un acte de la Législature de la Province de Québec, soit par la Loi 10 Geo. V. Ch. 137;

Les pouvoirs donnés à la corporation défenderesse par le statut qui l'a constituée en corporation ne lui donnent pas le droit de prendre qualité d'héritière et d'accepter aucun legs ou donation. Par la Loi 10, Geo. VI, Ch. 93, de 1946, la corporation défenderesse a reçu ses pouvoirs de la Législature.

La prétendue acceptation faite par la corporation défenderesse remonte à une date où la corporation défenderesse n'avait pas le droit d'accepter la succession, de legs, ou de donations. Ces actes ne peuvent lier la corporation défenderesse parce qu'ils ont été exécutés par les religieuses qui ont agi sans autorité et sans autorisation. Les pièces D-2, D-15 et D-16 laissent voir quels sont les pouvoirs du Chapitre et du Conseil d'administration de la corporation défenderesse. L'extrait des règlements de la corporation défenderesse, laisse voir quels sont les pouvoirs de la Supérieure et de la Dépositaire.

Avant 1946, dit le juge, la corporation défenderesse ne pou-

vait accepter de successions ni faire acte d'hérédité. Elle ne détiend ce pouvoir que depuis 1946. La dépositaire ne pouvait donc accepter ladite succession, et les comptes de la Fabrique, du fossoyeur, et de l'entrepreneur de pompes funèbres ont été payés par elle sans autorisation, sans droit, à l'insu de la communauté et sans qu'elle en ait jamais parlé à qui de droit. Les comptes qu'elle a payés furent chargés au compte de dépenses de la communauté.

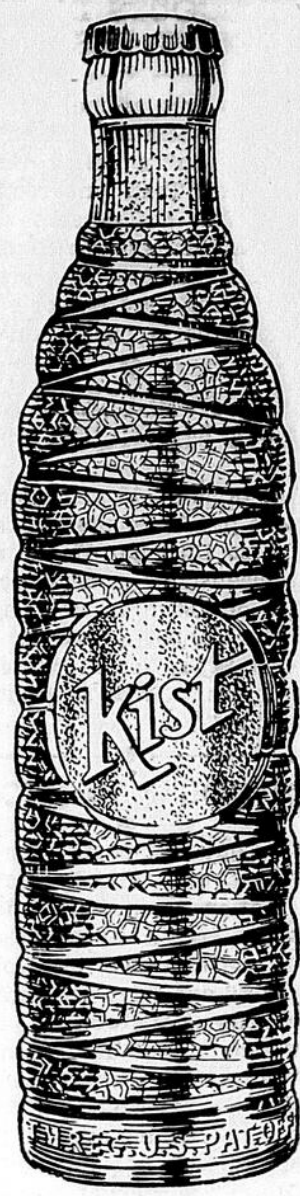
CONSIDERANT, ajoute le tribunal, que Soeur St-Eugène a sans autorisation, décidé de poursuivre la compagnie d'assurances pour réclamer de la Metropolitan Life Assurance Co une assurance sur la vie de Dame Yvonne Gagné; CONSIDERANT que le jugement rendu ce litige a débouté l'action de la corporation de l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval et que Soeur St-Pierre a payé les frais du procès, sans autorité.

CONSIDERANT que la dépositaire a renoncé à la charge d'exécutrice testamentaire;

CONSIDERANT que cette série de faits n'a pas créé un lien de droit entre le demandeur et la défenderesse.

ET D'AJOUTER LE JUGE Pour décider de ce litige, il faut voir comment doit se faire l'acceptation d'une succession et les formalités à remplir. La Révérende Mère Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus n'avait pas qualité pour faire acte d'hérédité et pour accepter la succession de Dame Yvonne Gagné. Pour que l'acceptation de la succession fut valide, il aurait fallu que la défenderesse ait le droit de s'obliger et de prendre responsabilité du passif de la succession d'Yvonne Gagné. L'acceptation d'une succession doit être juridiquement valide et faite par des personnes capables de s'obliger.

Et en terminant, le tribunal s'exprime comme suit: Les actes qu'on invoque contre la défenderesse ne sont pas les actes de la corporation, mais les actes d'une seule personne qui n'était pas autorisée. Même si la corporation défenderesse avait eu le droit d'accepter par succession et de faire acte d'hérédité, seul le Chapitre de la défenderesse pouvait valablement le faire. Les trois religieuses à qui l'on reproche d'avoir fait des actes qui pourraient être des actes d'hérédité, ont agi seules, sans autorisation.



La vraie politesse est une attention perpétuelle aux besoins de ceux avec qui nous vivons (Lord Chatham).

Autrefois, le mot acré désignait la surface qu'une paire de boeufs pouvait labourer en un jour.

POUR TOUTES CES RAISONS la Cour est d'opinion qu'il n'y a jamais eu d'acceptation valable de la succession de la dite Dame Yvonne Gagné et REJETTE l'action du demandeur avec dépens.

Select

LA NOUVELLE...

BIÈRE

Select

VOTRE PREMIER CHOIX...

LA BIÈRE À VOTRE GOÛT...

Select

Après avoir consulté les consommateurs, des maîtres brasseurs ont élaboré la formule de la bière Select.

Sa formule "100% à votre goût", plusieurs fois rectifiée à la suite de nombreux "essais gustatifs", a permis de réaliser la bière que vous préférez à toute autre. Essayez la bière Select sans plus tarder.

Depuis longtemps déjà, vous réclamez une bière nouvelle qui satisfasse davantage votre goût. La bière Select vous comblera.

Distributeur: LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE • QUÉBEC • MONTRÉAL

DES SCOUTS DE TRAIL GAGNENT DES PRIX

Au congrès annuel du "Mine Safety Association First Aids Competition" à Salmo, C.B., les Scouts de Trail ont remportés trois prix. Ils se sont classés deuxième dans ce concours pour "novices Senior"; les premiers dans le concours Senior et troisième dans la classe junior.

ILS L'APPELLENT LEUR TAPIS MAGIQUE

Un tapis de 15 x 17 pieds, fabriqué par 19 Scouts australiens, du "1st Burleigh Heads Group in Queensland" a déjà reçu une offre de 100 livres sterling. Les profits rapportés par la vente de ce tapis, seront versés aux fonds du "Group's Scout Hall Building".

UN NOUVEAU RECORD

Lorsque 374 chefs scouts canadiens ont suivi le camps de formation de chefs l'été dernier, ils ont établis un nouveau record. Cette année, 156 Wolf Cub Leader ont suivis le cours d'entraînement "Gilwell". Le record précédent était de 146 en 1932; cette année 204 chefs scouts ont battu le records de 175 établi en 1936 tandis que 14 "Rover Scout" chefs ont suivi un cours "Gilwell" le premier depuis 1938

M. Adrien Côté, le 17e membre du Club des Pionniers de la Compagny Sag. Power Ltd.

Né à St-Joseph-d'Alma et marié depuis 1925, à une franco-américaine, Blanche Pilote, de White Plains, New-York, M. Côté est le chef d'une intéressante famille de onze enfants vivants, dont deux garçons qui sont à l'emploi de la compagnie; Louis-Georges, opérateur à la centrale d'Isle-Maligne, et Ro-

de la paroisse d'Isle-Maligne de 1938 à 1941. Il est actuellement commissaire des écoles d'Isle-Maligne.

Le chef d'une famille de onze enfants ne peut s'offrir de récréations lucratives. La Providence avait prévu cela en lui donnant le goût et les occasions de pratiquer le sport des sports



ger qui suit les traces de son père comme homme d'instrument.

M. Côté est propriétaire d'une confortable maison dans le village de Taché. Il fut conseiller de la municipalité de St-Nazaire de 1940 à 1942, et marguillier

soit la chasse et la pêche. M. Côté est membre du plan de la caisse de retraite et d'assurance-vie depuis sa fondation.

M. Adrien Côté, employé du département des ingénieurs de la compagnie Saguenay Power

Le couvoir coopératif de St-Félicien

Lundi, le 6 novembre, avait lieu à St-Félicien l'assemblée annuelle du Couvoir coopératif de cette paroisse. M. Léon Talbot, qui avait préparé le bilan annuel de cette Société, représentait la Fédération de l'U.C.C. à cette assemblée.

Les états financiers révèlent un chiffre d'affaires de \$18,963.84 et un trop-perçu net de \$239.12.

Les membres du Couvoir coopératif résolurent à l'unanimité de ne plus accorder de crédit aux cultivateurs non-membres. Ils décidèrent aussi de verser le trop-perçu à la réserve générale et de prêter à leur Société les 5% qui avaient été crédités, à même les recettes, à leurs comptes respectifs. Ces mesures auront sûrement pour effet d'améliorer la situation financière

Ltd., à l'Isle-Maligne, est le dix-septième membre de cette filiale d'Alcan à devenir membre du club des pionniers.

Après avoir été à l'emploi des entrepreneurs pendant quelques années, lors du déboisement du site et de la construction de la centrale hydro-électrique d'Isle-Maligne, M. Côté entra au service de la compagnie en 1925 comme chaineur pour la construction de la ligne de transmission de Port-Alfred.

Remarqué par son habileté et sa précision à ce travail, il devint l'année suivante homme d'instrument. C'est à ces fonctions qu'il travailla à la topographie des lignes de contour du lac Saint-Jean en 1926, et à la construction de la ligne de transmission de Dolbeau en 1927.

M. Côté travailla par la suite quelques années comme homme de ligne et commis préposé à l'entretien des lignes de transmission.

En 1935, il revint à ses fonctions d'homme d'instrument pour la construction de la ville d'Isle-Maligne. Il participa aussi aux importants développements hydrauliques dans la région. Il fit partie de la première équipe d'ingénieurs qui firent le relevé topographique des réservoirs du lac Manouan et celui de Passe-Dangereuse. Il a également travaillé à la construction du fameux barrage de Shipshaw.

du Couvoir.

Le bureau de direction a été réélu en bloc. Il se compose de MM. Paul-Emile Gagnon, Lionel Lepage, Elzéar Vallée, Adrien Bergeron et Pamphile Doré.

Le Service coopératif de l'U.C.C. a de même été réélu vérificateur. Les membres du Couvoir coopératif de St-Félicien ont demandé qu'une visite soit faite de leurs livres au cours de l'exercice commencé. Cette visite permettra au comptable du Couvoir d'améliorer sa comptabilité dans le même sens que la plupart des coopératives agricoles de notre région et fournira sans doute aux directeurs d'utiles renseignements.

560.000 GARCONS ADHERENT AU SCOUTISME

Depuis deux ans, 560,000 garçons, de toutes les parties du monde, se sont joint au mouvement Scout. C'est ce qu'annonçait dernièrement Lord Rowallan, Chef Scout de l'Empire Britannique. Il mentionna de plus, que l'effectif scout, de par le monde, est maintenant de 4,860,000 membres.

COMMUNIQUE

Vendredi le 17 novembre, au bureau du Comité Paritaire du Commerce de Détail de Chicoutimi se réunissaient les délégués de six associations patronales de la région du Saguenay et Lac-St-Jean dans le but de former un Conseil Régional des Associations Patronales.

Le but visé par cet organisme est de grouper les associations patronales du commerce, de l'industrie, des services et autres activités économiques de la région du Saguenay et Lac-St-Jean; de promouvoir le syndicalisme patronal; de veiller aux intérêts généraux des associations ou syndicats membres du Conseil, de diffuser les principes de justice et d'équité dans les relations professionnelles; d'établir, maintenir et développer des relations en vue de coopérer avec les groupements ou syndicats de salariés.

Le projet, considéré comme d'une grande importance pour le développement du syndicalisme patronal, fut étudié avec enthousiasme par tous les délégués qui furent unanimes à reconnaître sa nécessité et promirent leur entière collaboration.



Accompagne naturellement les bonnes choses à manger

en commandant demain n'oubliez pas des cartons de Coke



6 Bouteilles par Carton 36¢

Plus Dépt 2¢ Par Bouteille

Embouteilleur de Coca-Cola Autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltd.

JOS. L. ABEL

99, rue Collard — Tél.: 323 et 208 — St-Jos-d'Alma

SERVICE BEATTY

Réparations de toutes marques de laveuses

Pièces de rechanges en magasin pour lessiveuses, repasseuses balayeuses, de toutes les marques.

J.-C. MARCOTTE

Marchand de BEATTY BROS.

Tél.: 3010 199, rue Racine

CHICOUTIMI, P.Q.

La politique à Québec

Rappelant que la Confédération n'était pas uniquement le fruit d'une convention entre les quatre provinces pionnières, mais qu'elle reposait essentiellement et fondamentalement sur une entente entre les deux grandes races du pays, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, réaffirmant qu'il fallait tenir compte de certaines conditions particulières au Québec, a précisé de nouveau, à la conférence intergouvernementale canadienne, tenue à Ottawa au début de janvier, les positions de sa province aussi bien dans le domaine fiscal que dans le domaine constitutionnel.

Il a dénoncé la centralisation dans les termes suivants: "Il est indéniable que le monde se trouve aujourd'hui en face d'une situation très critique attribuable toujours à la même cause: la centralisation de l'autorité entre les mains d'un petit nombre. Ce fut la cause du dernier conflit; ce fut la cause de la guerre de 1914 et, malgré toutes nos prières, si un nouveau conflit éclate, s'en sera également la cause. La centralisation de l'autorité favorise l'autocratie et la tyrannie. C'est pourquoi les autres de la Confédération ont manifesté une grande prévoyance lorsqu'ils ont décidé, après plusieurs années d'étude et de réflexions que le régime de gouvernement dont il y avait lieu de doter le Canada devrait être exempt de centralisation et se fonder sur le principe essentiel dont s'inspire la démocratie, c'est-à-dire la décentralisation."

Et le chef du Québec de continuer: "A notre avis, le seul régime approprié et équitable de gouvernement pour notre pays est celui qui reconnaît, non seulement en théorie mais en pratique, l'autorité du gouvernement fédéral et des provinces dans leurs domaines respectifs, ainsi que les pouvoirs législatifs, financiers et administratifs qui sont essentiels afin d'assurer une administration véritablement responsable et démocratique. En principe, nous estimons que la substitution d'un régime de subventions fédérales aux pouvoirs financiers essentiels au gouvernement démocratique n'est pas à recommander, du moins en règle générale. Sir Wilfrid Laurier, grand homme d'Etat, a dit plus d'une fois qu'il n'était pas de mise qu'un gouvernement prélève des impôts qu'un autre gouvernement doit dépenser. (...) Aucun gouvernement, pas même le gouvernement fédéral, ni même mon gouvernement, n'est en mesure de régler toutes les difficultés que comporte l'administration d'un vaste pays comme le Canada, qui of-

fre des problèmes si divers et si complexes."

"Voilà pourquoi, il y a bien des années, ajoute M. Duplessis, on a voulu que les provinces fussent autonomes. Il nous faut plus de stabilité que jamais mais là où règnent la confusion et l'incertitude, la stabilité est impossible. Que les auteurs de la Confédération aient jugé bon de limiter les subventions fédérales à deux cas seulement prouve à l'évidence qu'ils voulaient vraiment doter les provinces d'un régime de gouvernement responsable, régime qui ne peut exister sans pouvoirs fiscaux. Les pouvoirs de taxation dont le gouvernement fédéral ne peut se passer peuvent aussi être nécessaires aux administrations provinciales, municipales et même scolaires. Voilà ce qu'on oublie trop souvent. Il faudrait mettre au point les divers pouvoirs d'imposition, les délimiter, et, par-dessus tout, les simplifier."

Notre premier ministre dit encore: "Nous estimons que la province de Québec est un trésor précieux actif pour le Canada et qu'il est tout à l'avantage de notre pays qu'il soit habité par les deux plus grandes races de la terre. (...) Nous ne sollicitons aucune faveur. Nous n'en voulons aucune. Nous sommes désireux de collaborer avec les autres provinces et avec les autorités fédérales, je le dis du fond du cœur. Mais la coopération n'est pas la centralisation; la coopération n'est pas l'assimilation; la coopération n'est pas la bureaucratie. La coopération c'est la collaboration amicale et mutuelle de deux concitoyens canadiens qui travaillent la main dans la main, en conformité de leurs droits respectifs, à sauvegarder et à garantir l'avenir du Canada en se rendant, l'un et l'autre, entière justice. N'oublions pas qu'il est toujours facile de partager la propriété d'un voisin. Mais il y a une grande différence entre ceci et la coopération dont je parle et que nous préconisons dans la province de Québec."

"Nous ne devons pas oublier, — et je n'hésite pas à refléter le sentiment du Québec, — qu'on parle beaucoup de sécurité sociale, à droite et à gauche, pour les besoins d'aujourd'hui, de demain et de l'avenir. Il ne peut y avoir de sécurité sociale sans stabilité. La sécurité est impossible sans la stabilité; et il ne peut y avoir de stabilité si le voisin est appelé à payer tout le temps et sans compensation pour son voisin. La sécurité sociale doit avoir pour base une stabilité saine, et la stabilité ne peut exister sans le sens de la responsabilité personnelle."

Enseignement par correspondance

Une belle initiative du Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse.

Les gens qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent fréquenter les cours du jour ou du soir trouvent dans les cours par correspondance un moyen facile de parfaire leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles.

Ce mode d'enseignement tout à fait individuel offre maints avantages; l'élève peut: a) Tracer le programme lui-même et choisir les matières qui lui conviennent; b) Etudier quand et où il veut; c) Consacrer à chaque partie du cours le nombre d'heures qui lui sont nécessaires; d) Se perfectionner en restant chez lui au coin du feu; e) Recevoir une direction et des conseils de professeurs sans avoir à coudoyer une classe de camarades.

Cependant, plus que toute autre forme d'enseignement, les cours par correspondance demandent beaucoup plus de travail personnel de la part de l'élève et il est nécessaire que dès son inscription l'élève prenne la résolution de fournir un effort soutenu pour poursuivre les cours jusqu'au bout. Les attestations d'études pourront être échangées contre un certificat.

Un autre avantage des cours

spécialisés de ce ministère, c'est que le prix en est des plus modestes et les conditions de paiement faciles. Les taches de l'industrie évoluent et il est de toute nécessité que la main-d'œuvre s'adapte à cette évolution pour acquérir la technique et arriver à des postes de commande. Nous recommandons hautement les cours énumérés ci-dessous indispensables à tout travailleur qui veut améliorer sa situation dans l'industrie.

- 1—Lecture des plans: comptant: \$10.00; à termes: \$12.50;
- 2—Le lettrage en dessin industriel: comptant \$10.00; à termes: \$12.50;
- 3—Eléments de dessin industriel: comptant: \$10; à termes \$12.50;
- 4—Dessin d'atelier: comptant: \$10.00; à termes: \$12.50;
- 5—Croquis coté: comptant \$15.00 à termes; \$17.50;
- 6—Dessin technique ou industriel: comptant: \$18.00 à termes: \$20.00;
- 7—Initiation à la pratique des affaires: comptant: \$15.00; à

- termes: \$17.50;
- 8—Initiation à la soudure oxy-acétylénique: comptant: \$15.00; à termes: \$17.50;
- 9—Organes de machines: comptant: \$7.50; à termes: \$10.00;
- 10—Moteur Diesel: comptant: \$10.00; à termes: \$12.50;
- 11—Electricité: comptant \$10.00; à termes: \$12.50;
- 12—Montages électriques: comptant: \$20.00; à termes: \$25.00;
- 13—Eléments de forge: comptant: \$10.00; à termes \$12.50;
- 14—Eléments de modèlerie: comptant: \$5.00; à termes: \$6.00
- 15—Eléments de fonderie: comptant: \$10.00; à termes: \$12.50.

Un prospectus pourra vous être adressé sur demande en vous adressant au soussigné ou au Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, Québec.


P. GRENIER, sec.
Conseil d'Orientation
économique du Saguenay

Jouissez de ce que vous avez, comptez pour rien ce que vous n'avez pas (Mme de Maintenon).




CRÈME GLACÉE
DIAMANT
Un produit de chez-nous
LA LAITERIE DE CHICOUTIMI

59, Ave. Ste-Anne - Chicoutimi



LES PRIX MONTENT

... n'ayez pas cette mine!



... ayez plutôt celle-ci!



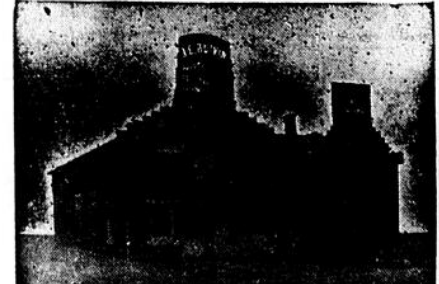
prix réduits
pour le
VIN
ST. PIERRE
rouge
(produit de Chateau-Gai Wines, Lachine)

*Vous épargnez encore plus si vous achetez la cruche d'un gallon.

OH SURPRISE!
quelle joie et
quel plaisir de
savoir que quelque
chose de bon
coûte moins

P.S. 

Livret gratuit pour vous — traitant uniquement du vin. Ecrivez à Chateau-Gai Wines, Lachine.



Fruits et Légumes EN GROS SEULEMENT

J.-E. BOIVIN & FILS, Ltée
IMPORTATEURS **DOLBEAU**

Bureau principal et entrepôt avec chambre de réfrigération et de maturation: Dolbeau, P.Q.
SUCCURSALES:

ROBERVAL Représentant Roméo BOIVIN Tél.: 426s2	ALMA Représentant Ach. TREMBLAY Tél.: 290
----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

LAC-STE-CROIX

D. N. C.

Naissances —

Le 3 novembre, Marie France Marielle, enfant de M. et Mme Thomas Dufour (M.-Jeanne Côté) Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Tremblay.

Le 4 novembre, J.-Olivier Bruno, enfant de M. et Mme Jean-Richard Potvin (Olivette Larouche). Parrain et marraine: M. et Mme Gédéon Potvin.

Le 19 novembre, J. Ovila Laéval, enfant de M. et Mme Lorenzo Tremblay (Alice Morissette). Parrain et marraine: M. et Mme Ovila Morissette.

Le 22 novembre, Joseph Gérald, enfant de M. et Mme Paul-Emile Côté (Rose-Yvonne Potvin). Parrain et marraine: M. Ronald Potvin et Mlle Gabrielle Potvin.

Le 7 décembre, Jos. Jean Claude, enfant de M. et Mme Elisée Côté (M.-Ange Ouellet). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Côté.

TABLEAU D'HONNEUR pour le mois de novembre Couvent des Ursulines

9e année: Maude Potvin. 8e année: Suzanne Girard; 7e année: Denise Lavoie; 6e année:

Rose-Annette Tremblay; 5e année: Claude Larouche; 4e année: Madeleine Dufour; 3e année: Diane Croft; 2e année: Marie-Céline Duchesne; 1ère année: Florent Potvin.

ECOLE NO. 2 dirigée par Mlle G. Fortin

8e année: Gilberte Tremblay. 7e année: Raymond Côté et Collette Tremblay; 6e année: Henri Charles Fortin; 5e année: Olivier Côté; 4e année: Robert Fortin; 3e année: Albertine Tremblay; 2e année: Nicole Tremblay. 1ère année: Andrée Villeneuve.

ECOLE DES GARCONS

9e année: Victorien Duchesne. 8e année: Jean-Marie Minier; 7e année: Fernand Duchesne; 6e année: Guy Fortin.

ST-STANISLAS

D. N. C.

Baptêmes en 1950 —

29 janvier: Marie Jeanne Brigitte Gabrielle, enfant de M. et Mme Paul Caouette. Parrain et marraine: M. et Mme R. Jobin.

15 février: J. Antonin Léonard Faustin, fils de M. et Mme René Maril Parrain et marraine: M. Noël Maril et Mlle Rose-Marie Maril.

2 mars: M. Claire Angèle, fille de M. et Mme Armand Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Nil Gaudreault.

5 mars: Jos. Emilien Bertrand enfant de M. et Mme Gustave Ringuette. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Rousseau.

18 mars: Marie Normande Lise Jacinthe enfant de M. et Mme P.E. Lavoie. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Rousseau.

23 mars: J. Jean Réjean, fils de M. et Mme Héraclius Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Jos. Tremblay.

23 mars: Jos. Vilmond Jean Guy, enfant de M. et Mme C. Eugène Larouche. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Dion.

16 avril: Marie Armandine Ghislaine, fille de M. et Mme Roméo Duchesne. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Beauchesne.

21 mai: M. Ghislaine Diane, fille de M. C.-H. Villeneuve. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Hudon.

27 mai: M. Marcelle Angèle enfant de M. et Mme Léopold Robert. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Robert.

28 mai: M. Marthe Lucie, fille de M. et Mme C.-Aimée Laprise. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Lavoie.

31 mai: M. Aline Jessica, fille de M. et Mme Fernand Duperré. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Maurice Gagnon.

J.-Gaétan Ghislain, fils de M. et Mme Jean-Jos. Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Villeneuve.

2 juin: Jos. Arthur Alain, fils de M. et Mme de Ls-René Laprise. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Laprise.

2 juillet: M. Régine Carole enfant de M. et Mme Daniel Ouellet. Parrain et marraine: Yvan Ouellet et Angela Ouellet.

21 juillet: Jos. Adolphe Gilles fils de M. et Mme Gérard Duchesne. Parrain et marraine: M. et Mme O. Duchesne.

2 août: M. Antoinette Jacqueline, fille de M. et Mme Aurèle Bernier. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Doucet.

18 août: Marie Rose Simone fille de M. et Mme Fernand Villeneuve. Parrain et marraine: M. et Mme Gaudiose Thibault.

28 septembre: Marie Alice Diane, fille de M. et Mme Léonard Potvin. Parrain et marraine: M. et Mme François Gagné.

12 septembre: Jos. Louis Hubert, fils de M. et Mme Théophile Doucet. Parrain et marraine: M. Thophile Girard et Mlle Marie-Rose Doucet.

1er octobre: Jos. Jean Yves Léandre, fils de M. et Mme Arthur Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Rousseau.

7e octobre: Marie Jeanne Gisèle, fille de M. et Mme Robert Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Jobin.

18 octobre: Jos. Roger, fils de M. et Mme Henri Hudon. Parrain et marraine: Marcel et Jacqueline Hudon.

22 octobre: J. Alphonse Guy fils de M. et Mme Antonio Rousseau. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Rousseau.

5 novembre: Marie Rolande Monique, fille de M. et Mme Wellie Thibeault. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Thibeault.

26 novembre: Jos. Richard Vilmond, fils de M. et Mme Edmond Perron. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Villeneuve.

ANNIVERSAIRE

Récemment, avait lieu l'anniversaire de naissance de Mlle Céline Martel, de St-Joseph-d'Alma. Un groupe de parents et d'amis s'étaient rendus à la demeure des parents de l'héroïne à cette occasion.

On remarquait: Mlles Pâquerette Martel, Ruth Gaudreault.

Mariages en 1950 —

11 avril: M. Hermel Caron à Mlle Agathe Caouette.

24 avril: M. Almas Fortin à Mlle Lauretta Perron.

20 mai: M. Roland Marceau à Mlle Alma Girard.

21 juin: M. Antonio Genest à Mlle Marie-Paule Laprise.

23 août: M. Lucien Thibault à Mlle Rolande Lepage.

25 juillet: M. Léonidas Allard à Mlle Thérèse Fortin.

9 septembre: M. Gérard Fortin à Mlle Armandine Harvey.

25 septembre: M. Maurice Rousseau à Mlle Lucienne Doucet.

Décès en 1950 —

26 janvier: Mme Arthur Fortin, âgée de 50 ans et 4 mois.

22 février: Antonin Simard, 4 ans et 6 mois, fils de M. Xavier Simard et Marie Normande Lise Jacinthe, 2 mois, fille de M. P.-E. Lavoie.

26 mai: Jean-Guy Larouche, 2 mois, fils de M. Eugène Larouche.

2 juin: M. Almas Lavoie, âgé de 38 ans.

11 septembre: M. Victor Vézina, âgé de 79 ans.

Couvent —

Le 11 décembre, les élèves du couvent entraient dans leur couvent neuf et occupèrent trois classes spacieuses et modernes. Cette construction a été possible grâce à un octroi substantiel du gouvernement provincial. La bénédiction du couvent aura lieu l'an prochain.

Gaétane Lapointe, Thérèse Lapointe, Yolande Martel, Angéline Côté, Candide Lapointe, Colombe Martel, Louise Martel, Jeannine Boivin, Dorina Boivin, Ginette Boivin, Jacqueline Martel, Gertrude Girard, Claudette Ménard, Jeannine Boily, Rachel Simard, Claudette Larouche, Denise Fortin, Jeannot Fortin, Yolande Simard, Marthe Duchesne, Françoise Duchesne, Fleurette Pedneault, Noella Filion et Ginette Lapjante.

ISLE MALIGNE

D. N. C.

Va-et-Vient —

M. H.-R. Fee est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. Jim. Reid est présentement en voyage d'affaires à Montréal.

M. Onésime Gagnon est de retour de Dolbeau, où il a passé quelques jours.

Nos malades —

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme David Tremblay ainsi qu'à M. Roy Ducharm, qui sont présentement hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Les sportifs américains appellent une baie à proximité de Wedgeport, Nouvelle-Ecosse, le plus grand réservoir de poissons du monde. On y pêche des thons géants.

La truite brune a été semée dans les cours d'eau canadiens au cours du dernier siècle. Elle venait d'Europe.

La meilleure source de nourriture pour les poissons dans les cours d'eau canadiens se trouve au fond et non à la surface de l'eau.

Nous — on exige le



GIN ALOUETTE



Nous sommes les représentants exclusifs de la Cie WESTINGHOUSE

J.-Isidore Barrette & Fils

Contracteurs électriciens
Marchands d'accessoires électriques
Réparation générale

72 rue Collard — ALMA — Tél.: 219

Nous avons toujours en mains FLEURS COUPEES ou EN POTS, FLEURS ARTIFICIELLES, etc.
Nous délivrons les fleurs.

Le Rendez-Vous des Touristes

L'HÔTEL UNION est renommé dans toute la province pour sa bonne cuisine canadienne, l'accommodation de ses chambres avec eau courante (chaude et froide), la courtoisie de son personnel.

HOTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, Prop.

Rue Sacré-Cœur — St-Joseph-D'Alma



Vous désirez devenir bon dactylographe!

OFFRE SPECIALE

POUR UN MOIS

Achetez vous un dactylographe "RECONDITIONNE"

\$1.00 par semaine

TELEPHONEZ ou ECRIVEZ

LA LIBRAIRIE COMMERCIALE, Ltée

140 rue Cartier — CHICOUTIMI
TEL.: 4407 — 4408

Allocutions du président et du directeur général à l'assemblée annuelle de la B de M

MONTREAL, le 4 déc. — La libération du dollar canadien cette année, la réduction marquée dans la balance commerciale défavorable avec les E.-U. et le surplus enregistré dans notre commerce avec les régions du bloc sterling confirment la croyance en l'avenir des affaires au Canada ainsi qu'en ses ressources naturelles illimitées. Voilà ce qu'affirma M. B.C. Gardner, président de la Banque de Montréal, dans son message aux actionnaires aujourd'hui à sa 133ème assemblée annuelle.

"Il y a, toutefois, des ombres au tableau..." faisait-il observer. "Nous vivons dans une ère obscure... entre la guerre froide et un conflit généralisé", ajoutait-il. "Bien que nous soupitions après la paix et que nous travaillions pour la paix, il nous faut faire face aux exigences du moment présent et nous préparer, du mieux possible, à affronter l'avenir." A son dire, à cette époque critique du côté international, la sécurité nationale ne peut être assurée "à peu de frais". Une plus grande demande de main d'oeuvre et de matériaux pour la défense ne peut qu'entraîner inévitablement certains rajustements dans le standard de vie.

LA SITUATION ECONOMIQUE SE RESSERME

En dépit de l'expansion marquée accusée dans l'économie du Canada, on ne doit pas considérer le programme de défense comme "une affaire courante", d'après M. Gardner. Toutefois, nous n'en sommes pas encore rendus à l'époque de la mobilisation générale. Passant en revue les aspects budgétaires de la question, le président fit remarquer que les exigences de la défense doivent être ajoutées aux dépenses déjà considérables encourues par le gouvernement pour des fins civiles. C'en serait, donc, fait de la période de réduction des impôts.

Du point de vue économique, commentait-il, "il faut bien reconnaître que les exigences, pour fins de défense, d'une main d'oeuvre et de matériaux plus considérables, se font sentir juste au moment où la demande civile pour les biens de consommation et les capitaux, déjà lourdement, les approvisionnements disponibles." Il en résulte, donc, que, même, les exigences d'une mobilisation partielle, bien que relativement de peu d'importance, constitue, néanmoins, une force inflationniste hautement disproportionnée. Quoiqu'il en soit, il ne serait pas pratique, en ce moment, de recourir aux méthodes anti-inflationnistes consistant en la mobilisation complète.

Une plus grande demande de main d'oeuvre et de matériaux pour la défense entraîne inévitablement certains rajustements des standards de vie, déclara

M. Gardner. La poussée inflationniste persistera, à moins que la sage politique poursuivie actuellement par le gouvernement puisse compter sur le concours des différentes classes de la société canadienne. Il importe que le gouvernement en vienne à une politique de paiement au fur et à mesure, qu'il y ait retour des taux d'intérêts flexibles et enfin, que le public se garde d'accaparements et de toute panique d'achats.

Le président de la B de M insista, en outre, pour que l'on se garde de toute demande de hausse de salaire, hors de proportion avec l'augmentation du coût de la vie et sans que cela rapporte, du point de vue production. "Si nous, comme nation", ajouta-t-il, "insistons pour travailler de moins en moins pour un dollar, nous aurions tort de nous plaindre si le dollar nous rapporte de moins en moins".

REMARQUES DU DIRECTEUR-GENERAL

M. Gordon Ball, directeur-général rapporta que l'actif global de la banque atteignait, à la fin du dernier exercice, \$2,190,000,000 et que les dépôts se totalisaient à \$2,063,000,000. Quant aux prêts courants, ils se chiffraient à \$528,000,000, soit un record de \$41,000,000 de plus qu'en 1949. Au dire de M. Ball, la banque possède au delà de 1,800,000 comptes courants et d'épargne, soit une avance de 500,000 en six ans. Ces chiffres reflètent bien la confiance du public envers la banque, disait-il, envers cette institution qui a constamment à coeur la sauvegarde des épargnes de ses déposants ainsi que le maintien pour tous de ses services amicaux, efficaces et progressifs.

Bien qu'il ait pressions générales à la hausse, les prix semblaient instables, en maints cas spécifiques, d'après M. Ball. Certains prix ont monté tellement rapidement, disait-il, qu'il est raisonnable de s'attendre à une correction et, de fait, il y a actuellement baisses de prix pour certains produits. "Il serait bon, ajoutait-il, "que les hommes d'affaires en viennent à examiner, de nouveau, leurs inventaires, leur crédit ainsi que leurs projets d'agrandissement, en regard de leurs ressources en capital.

Il est à espérer, au dire du directeur de la B de M, que toute augmentation du côté des taxes tiennent compte de l'importance, pour le monde des affaires, de pouvoir prélever, à même leurs profits, des capitaux. "Puisqu'il s'agit là de la méthode la plus saine de prélever des capitaux." C'est particulièrement vrai pour le petit commerce.

Le temps est mûr, déclarait-il, pour considérer l'inutilité du contrôle du change. Bien que le Canada ait été fort loin dans l'enlèvement des barrières en-

CHARITE FRANCAISE... (Suite)

des? Ceux-là personne n'en veut. Ils sont bons pour les barbelés à perpétuité. Le mieux est de n'y plus penser; cela gêne la digestion... ou risque de troubler l'éloquence des politiciens ou des philantropes qui dissertent à longueur de vie sur la liberté et la fraternité.

Personne n'en veut? Si. A l'appel de la détresse, de la désespérance, quelqu'un a répondu "Présent!"

C'est une très humble paysanne, une très modeste servante de St-Servan. Elle vivait au siècle dernier et s'appelait Jeanne JUGAN.

—Mais elle est morte, me direz-vous.

—Elle est morte, mais elle revit aujourd'hui 6,000 fois dans les 6,000 Petites Soeurs des Pauvres qui sont des filles et qui viennent de prendre à leur charge — elles qui sont si terriblement démunies! — un millier de ces "vieillards déplacés" qui vont trouver dans leurs Maisons, ce refuge, ce droit d'asi-



• Aux entractes des opéras que Radio-Canada diffuse directement du Metropolitan Opera, chaque samedi après-midi, à 2 heures, Roger Daveluy est l'animateur d'un forum qui groupe nos meilleurs spécialistes dans ce domaine. En plus de M. Daveluy que l'on voit à gauche de la photo, on remarque Miville Couture, annonceur, Hélène Grenier, Romain-Octave Pelletier et Jean Dufresne.

le que dispensaient jadis nos cathédrales.

Evidemment, elles devront veiller plus tard le soir, et dans la journée tendre plus longtemps la main. Elles le feront comme jadis Jeanne JUGAN, sans faiblesse, sans lassitude et sans jamais cesser de sourire.. Et voilà tout... Mais comme ce

n'est pas une nouvelle "à sensations" presque personne ne connaîtra cette nouvelle sensationnelle.

Et qui pourtant fera plus pour la Paix que tous les palabres, toutes les réunions et tous les manifestes du monde.

Raoul FOLLEREAU
(Paroles de France)



travaillant le commerce international, il a conservé, néanmoins le mécanisme compliqué et élaboré du contrôle du change. Avec des réserves d'or et de dollars des E.-U. fort élevées et vu la libération du dollar canadien récemment, le Canada se doit d'en venir à éliminer le contrôle précité, d'une manière énergique, dès que les conditions le permettront.

M. Ball félicita la personne de la banque, pour ses services loyaux et efficaces dans tous les départements. Il insista, aussi sur le fait que la banque avait grandement à coeur d'assurer le bien-être à ses employés. Elle avait, par exemple, accordé une augmentation générale des salaires au cours de l'année, accroissement qui a bénéficié tout particulièrement aux bas salaires. La carrière bancaire, disait-il en terminant, offre aux jeunes beaucoup plus d'occasions d'avancement que par le passé.

Pharmacie LEFEBVRE
Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région.

Justin LEFEBVRE, prop.
B.A., B. Ph., L.Ph.

Rue Sacré-Coeur ALMA

Seagram's King's Plate

Rye Whisky

Servez Seagram en toute confiance

La Sagesse.....

vous ordonne de confier vos travaux en électricité à des experts.

Si vous construisez ou si vous faites des améliorations à votre maison, demandez nos suggestions pour vos travaux en électricité. Tous nos électriciens sont des mieux qualifiés pour exécuter votre travail.

OUVRAGE GARANTI A DES PRIX CONVENABLES.

J.-Isidore Barrette & Fils

Entrepreneurs en électricité

72 rue Collard Tél. 219 St-Joseph-d'Alma

Première victoire des Aigles sur les As de Jonquière par 5 à 4

La ligne Tremblay-Girard-Corbin des Aigles se met en évidence. — Laperrière brille dans les filets des vainqueurs. — Nouvelle rencontre des deux clubs dimanche.

Les Aigles d'Alma ont réussi à vaincre les As de Jonquière; c'était la première victoire des Aigles contre les As. Cette partie, jouée mardi soir à Alma devant près de 2,000 spectateurs enthousiastes, a été l'une des plus rapides de la saison.

Les Aigles, jouant avec seulement deux lignes d'avant, étaient privés des services de Maurice Scullion, tandis que les As jouaient sans Gaston Lamirande et Marcotte. Il n'y eut que quelques punitions mineures, si on excepte deux punitions de 5 minutes à Bellemarre et Gervais pour s'être battus.

Les As prirent l'avantage à la première minute de la partie alors que Gervais déjoua Laperrière sur des passes de Bourdon et Sarda mais Carbonneau égalisa une minute plus tard Mayer compta de nouveau pour les As dans cette période tandis que la première ligne des Aigles comptait deux fois pour donner l'avantage aux Aigles: 3 à 2 dans la première période.

Les Aigles comptèrent deux fois dans la seconde période pour porter le compte à 5 à 2 à la fin du second engagement. Les As firent un magnifique ralliement dans la dernière période pour compter deux autres points un au commencement et un autre à la fin. Une punition accordée à Roland Girard faillit donner la chance aux As d'égaliser; ces derniers enlevèrent

leur gardien de buts et lancèrent des attaques formidables à six hommes contre les Aigles. Mais Laperrière fut solide devant sa cage et les Aigles remportèrent la victoire au compte de 5 à 4 à la grande satisfaction de tous les supporteurs.

Laperrière fut certes l'étoile de la partie, bloquant des lancers très dangereux et enlevant aux As plusieurs points certains. La ligne Corbin-Tremblay-Girard se mit encore en évidence avec trois points. Tremblay avec deux points et deux assistances et Girard avec un point et deux assistances furent les vedettes des Aigles.

Pour les As, Gervais avec deux points et une assistance ainsi que Bourdon, avec un point et deux assistances furent les principales vedettes des visiteurs. Laperrière bloqua 38 lancers tandis que Lessard en arrêtait 33.

Les Aigles recevront de nouveau la visite des As de Jonquière dimanche après-midi et on croit qu'on verra une assistance record, surtout après la victoire de mardi soir. Voici le sommaire de cette partie.

PREMIERE PERIODE

1—AS: Gervais (Bourdon-Sarda)	1.06
2—ALMA: Carbonneau (Bellemarre-Tamminan)	2.47
3—ALMA: Corbin (Tremblay)	8.07

4—AS: Mayer (Desbiens)	12.29
5—ALMA: Tremblay (Girard-Gaudreault)	13.40
PUN.: Gareau	

DEUXIEME PERIODE

6—ALMA: Tremblay (Girard)	5.27
7—AIGLES: Girard (Tremblay-Corbin)	19.30
PUN.: Chrétien	

TROISIEME PERIODE

8—AS: Gervais (Bourdon)	0.50
9—AS: Bourdon (Marcoux-Gervais)	18.23
PUN.: Bellemarre, Girard, Gervais (5), Bellemarre (5).	
Arbitres: Boileau et Demers.	

Au club de ski L'ELAN d'Alma

Plus de soixante-cinq skieurs et skieuses ont déjà donné leur adhésion au club de Ski L'Elan d'Alma. Le recrutement se continue jusqu'au 1er janvier.

Tous les skieurs et skieuses sont invités à y adhérer.

Ski... Ski... Ski... tout le monde ski en donnant son adhésion au club L'Elan d'Alma.

Skieurs désireux de participer aux concours de la C.A.S.A., entraînez-vous et adhérer au club L'Elan lequel est affilié à la Zone de Ski du Saguenay.

Notre région progresse, le club de ski L'Elan agrandit ses cadres et démontre de plus en plus qu'il y a à Alma des skieurs sérieux capables de figurer aux concours organisés par la C.A.S.A.

Vendredi dernier plus de soixante skieurs et skieuses du club L'Elan étaient les hôtes de M. et Mme Roland Jean.

L'on profita de cette occasion pour tenir une assemblée.

Des films avec Barbara Ann Scott, Technique sur le ski, tourné au Mont St-Castin et un lunch agréablement cette soirée intime.

INFORMATEUR

Le club de ski L'Elan d'Alma a-t-il déjà eu des concurrents aux concours régionaux organisés par la Zone de Ski du Saguenay?

Un Sportif d'Alma

Certes, il nous fait plaisir de répondre à ce sportif. Nous invitons tous ceux qui seraient intéressés à en connaître davantage sur n'importe laquelle question concernant le ski, de nous faire parvenir leurs questions et nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Un relevé des concours régionaux pour la course de fonds démontre que sur les dix premiers concurrents cinq étaient d'Alma.

Le parcours étant de neuf milles.

1er: Emile Clouston, Port-Alfred: 1 hre, 14 min., 58 sec. 2ème: Lucien Tremblay, Alma, 1 hre, 15 min., 42 sec.; 5ème: J.-J. Villeneuve, Alma, 1 hre, 22 min., 44 sec.

Avec ceci, nous croyons que notre informateur sera satisfait

Dans le domaine du hockey

(Texte que nous n'avons pu publier la semaine dernière, faute d'espace.)

L'observation du classement des équipes de la Ligue en date du 4 décembre nous montre que les Elans de Port-Alfred ont causé des surprises et qu'ils sont maintenant en troisième position du classement. — Cependant, il faut avouer qu'il existe quelque chose qui n'est pas très compréhensible et c'est le fait que les Alliés de la Baie sont maintenant rendu en dernière position. — Est-ce là une tactique de l'instructeur Hector Bourgeois qui aurait reçu des instructions du pilote des Saguenéens à cet effet. Est-ce parce que l'équipe de Bagotville serait réellement faible. Nous ne le croyons pas et il semble que les Alliés de la Baie jouent en ce moment un jeu dangereux.

— Le moral de l'équipe est-il aussi bon qu'on cherche à le faire croire? Nous ne voyons pas pourquoi les Alliés perdent du terrain? Une bonne partie de leurs joueurs se sont alignés avec les Saguenéens et ont bien figuré. — Plusieurs de ces joueurs même, à notre avis figurent aussi bien sinon mieux que plusieurs joueurs de l'équipe supérieure. — Il faut donc qu'il y ait quelque chose qui ne va pas, soit parmi les joueurs, soit dans la direction de l'équipe soit encore chez l'instructeur lui-même. — Chez les Elans de Port-Alfred, on voit que Lloyd Sweed Paulsen n'a pas perdu la tête et qu'il conserve son sang-froid en toute circonstance. Au lieu de se décourager de la série de défaite de son équipe il a quand même continué à travailler dur pour triompher et il a réussi. — Plusieurs joueurs sont venus s'aligner pour lui et s'il ne font pas figure de vedettes, ces joueurs contribuent fortement à augmenter le calibre des Elans.

— A date les Elans ont battu toutes les équipes excepté les As de Jonquière. — On peut cependant se demander comment ils l'ont fait. — Certaines équipes ne peuvent pas réussir à battre une équipe en particulier. C'est ainsi que les Elans ont réussi à battre les Aigles, les Castors, et les Alliés. — De toute façon quelle qu'en soit la raison, lentement mais sûrement, les Elans gagnent du terrain.

Quant aux Aigles, ils ont conquis la deuxième position peu après le début de la saison et l'ont conservé en accumulant un total de 14 points gagnant 7 parties des 14 qu'ils ont joués. — Dans les dernières parties les Aigles se sont montrés une équipe puissante à chaque jouée. Ils ont toujours donné du fil à retordre à leurs adversaires même lorsqu'ils étaient vaincus. — Les Aigles de St-Joseph-d'Alma sont une équipe dangereuse et resteront dangereux toute la saison.

Les Castors ont gardé leur tactique de l'an dernier et sont toujours dangereux à la troisième période. — Il semble que les joueurs de Frank Bennett ne peuvent réussir à faire quelque chose de puissant qu'à la troisième période, mais à ce moment-là ils deviennent si puissants et attaquent avec une telle fougue qu'il arrive souvent qu'ils prennent l'avantage et gagnent. Les Castors sont en troisième position ex-aequo avec les Elans, mais avec 9 parties de jouées alors que les Elans en ont 12 de jouées. — Chacun des deux clubs a 7 points à son crédit ayant gagné 3 jouées et annulé une partie, l'un contre l'autre. — En première position, les As semblent solidement installés avec un total de 24 points en date du 4 décembre, soit 10 points d'avance sur les Aigles en deuxième avec 14 points. Les As ne désirent pas gagner toutes les parties qu'ils jouent mais ils sont agressifs et lorsqu'ils ont une avance ils la conservent le plus possible. — Cependant, il est à noter que les

(Suite page 11)



"OUI" a dit
BRUXELLES

"OUI" dit
St-Joseph-d'Alma

"BRADING... c'est la bière des bières"

JUGÉE PAR DES EXPERTS IMPARTIAUX, AU CONCOURS TENU POUR les bières canadiennes à la grande exposition 1950 de Bruxelles, la Brading gagna:—

1. "L'Etoile d'Excellence" comme étant la meilleure bière canadienne.

2. Un Prix Spécial comme étant LA BIÈRE LA PLUS NOTABLE PARMI TOUTES LES INSCRIPTIONS CANADIENNES— LE SEUL PRIX SPÉCIAL ACCORDÉ AU CANADA.

Ici, chez-nous, ce jugement d'experts est confirmé par le nombre toujours croissant des adeptes de la Brading. Constatez par vous-même — soyez le juge — la prochaine fois essayez la Brading!



Saviez-vous que:

Le bateau à vapeur a été inventé par DENIS PAPIN.

Mais vous saviez que

- 1—Lorsque vous voulez assurer vos valeurs
 - 2—Lorsque vous voulez négocier vos valeurs
- VOUS CONSULTEZ TOUJOURS

J.-Antoine Fortin

COURTIER

Tél.: 28353

Chambre 109

Edifice Caisse Populaire

ALMA

- Annonces classifiées -

A VENDRE

CAMIONS USAGES
 1949 Mercury 3 tonnes
 1947 Fargo 3 tonnes
 1947 Ford 3 tonnes
 1942 G.M.C. 3 tonnes
 1942 Dodge 2 tonnes
 1941 Dodge 3 tonnes
 1940 G.M.C. 3/4 tonne
 1939 G.M.C. 3 tonnes H.D.
 1938 G.M.C. 2 1/2 tonnes
 Nous avons actuellement en mains plusieurs autres camions usagés à vendre à prix d'aubaine; ainsi que des dumpers usagés.

CAMIONS NEUFS
 de 1/2 à 5 tonnes
CHARS PASSAGERS USAGES
 1947 Willys, Station wagon
CHARS PASSAGERS NEUFS
 Chevrolet et Oldsmobile
 2 et 4 portes
 Nous aurions à vendre à bon marché pour menuisier ou industriel 2 planeurs et 1 banc de sel.

Alma Automobiles Enr
 Coin Scott-St-Bruno — ALMA

DEMANDE — Homme compétent
 comme détaillant dans St-Joseph-d'Alma. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrivez Rawleigh's Dept. ML-L-638-163, Montréal, Qué.

A VENDRE

Camion Dodge 3 tonnes 1944
 Camion Fargo 1948 Pick-up 1/2 tonne
 Camion Mercury 1948 Pick-up 1/2 tonne
 Ford 1942 — 4 portes
 Camions neufs 1/2 à 3 tonnes en mains.
CAMION International Pick-up 1940 — 1/2 tonne.
GARAGE SIMARD, Ltée
DODGE, DESOTO
 Vente et Service
 Tél.: 183s2 — St-Joseph-d'Alma

CHAMBRES ET PENSION —
 Bonnes chambres et pension de première classe. S'adresser à Hôtel Villa Saguenay, tél.: 305 St-Joseph-d'Alma. (j.n.o.)

A VENDRE — Automobiles —
 camions — tracteurs de marque FORD — aussi automobiles et camions de toutes marques — 5,000 bottes de foin pressé — 2 chevaux pour chantiers — S'adresser au Garage Beaumont, St-Bruno Village — Réparations — Graissage — Prestone à bas prix.

A VENDRE — Un ménage complet
 à vendre pour cause de départ. Le loyer libre à l'acheteur. S'adresser au bureau du Journal, rue St-Pierre, Alma. (3-7-12)

A LOUER — Deux appartements
 à louer. S'adresser à 63 St-Henri (sur l'Île Ste-Anne), ALMA.

Couple sans enfant — désireait
 petit logis moderne — avec eau chaude — chauffé si possible — pour le 1er mai ou avant — soit à Alma ou Naudville. S'adresser à: Geo.-E. Tremblay, 67, rue Collard, tél.: 252s2, St-Joseph-d'Alma.

A VENDRE — Boutique à bois
 avec outillage moderne — à vendre à prix d'aubaine. S'adresser à Mme Lionel Fleury, St-Coeur de Marie, tél.: 133.

A VENDRE — Maison deux logements
 de 7 appartements — avec chambre de bain complète. Située à Naudville. S'adresser à: 73, rue Collard, Alma. (14-1-50)

A VENDRE: Ford 1949 — Sedan
 — en bon ordre — bas millage. S'adresser à: Jos. Barbeau, 171, rue Sacré-Coeur, St-Joseph-d'Alma. (14-1-50)

A LOUER — Etal de boucher
 — bien situé — grosse clientèle. S'adresser à: C.P. 65, Tél.: 195s3.

Dans le domaine

(Suite)

victoires des As sur les autres équipes n'ont jamais été des victoires fulgurantes avec des scores extraordinaires. — Une marge de deux outrois points sur leurs adversaires et c'est tout. La plupart des dernières joutes des As de Jonquière ont été gagnés avec des marges d'un point seulement.

Plusieurs joueurs sont venus s'aligner dans les différentes équipes du circuit la semaine dernière. — Pour les As: Mayer et Giguère, pour les Alliés, Stan Gaudreault, Jacques Gagnon pour les Eans, Bégin, pour les Aigles, R. Lamirande et Jacques Lavoie qui a revêtu l'uniforme. Seuls les Castors n'ont rien ajouté de nouveau à leur équipe qui demeure la plus petite au point de vue nombre de joueurs dans le circuit Bouchard.

La recrue la meilleure de la ligue: Gaston Gervais des As
 Le meilleur gardien de buts de la semaine: Moisan des Elans
 L'équipe la plus rude: Les Alliés de la Baie.
 L'équipe la plus scientifique: Les Aigles, pour le jeu spectaculaire.

Le meilleur instructeur du circuit: Roland Rossignol des As
 L'équipe qui a le plus grand nombre de blessés à date: les Alliés.

La surprise des derniers jours: Les Elans de Port-Alfred.
 La semaine prochaine, nous parlerons un peu de différents joueurs du circuit Bouchard.

Boucher au cœur tendre

LONDRES — 50 oies et canards
 ont récemment "émigré" en grand style de l'Alaska à l'Ecosse, à bord de l'Empress of Scotland. Ces oiseaux font partie d'une collection que constitue le lieutenant-col. Niall Ranking à Treshnish (Calgary) dans l'île de Mull. Ils ont voyagé en huit caisses d'un modèle particulier. C'est le boucher du bord qui les a nourris et a pris soin d'eux au cours de la traversée

Chronique du cinéma

DOCTEUR LOUISE

Louise et son fiancé Gérard, tous deux docteurs en médecine, faisant une randonnée à motocyclette, arrivent à Noirefontaine. Mais Gérard perd la vie dans un accident dramatique. Louise spécialisée en puériculture s'installe définitivement dans la petite ville. Mais les paysans sont bornés, méfiants et préfèrent une vieille femme sans scrupule, la Génie, prêtre aux plus basses complaisances. Elle lutte sans cesse sans se faire comprendre. D'un dévouement à toutes épreuves, elle va de maison en maison, plaide en faveur de la morale, offre ses services jusqu'au jour où... Un cas urgent se présente, elle arrive mais trop tard. Suite fatale d'une opération illégale. Il y a un ou une coupable: pour se défendre, on tente d'accuser le Docteur Louise. L'hypocrisie, le mensonge, la calomnie entrent en jeu contre elle. Mais après bien des difficultés, elle triomphera et acceptera, peut-être l'amour d'un fidèle ami.

MANHANDLED

Du mystère! La secrétaire d'un psychiatre est soupçonnée dans l'affaire du meurtre de la femme d'un patient. Dorothy Lamour et Dan Duryea sont les vedettes de ce film mystérieux.

RUSTY'S BIRTHDAY

Ted Donaldson trouve son chien perdu, Rusty, jouant avec un jeune garçon, qu'il accuse d'avoir volé l'animal. La police dégage la famille du jeune garçon des charges de ce vol. Ted abandonne son accusation lorsqu'un coureur confesse son crime. Alors Ted donne un des petits chiens de Rusty au jeune garçon.

Mme ALBERTINE LAJOIE

Corsetière

3, rue St-Pierre — C.P. 38

St-Joseph-d'Alma

Spécialisant dans les vêtements Spirella.

Service individuel dans votre foyer.

THÉÂTRE CANADIEN

Sam. Dim. Lun.
 16, 17 et 18 déc.

LE DOCTEUR LOUISE

(film franco-américain)
 Madeleine Robinson
 Henri Poitras et
 Suzanne Avon

Drame de naissances illégitimes

LE TIGRE DU BANGALE

(film d'action)
 avec Roger Duchesnes

Mar. Mer. 19 et 20 déc.

MANHANDLED

(film dramatique)
 avec Dorothy Lamour
 et Dan Duryea

RUSTY'S BIRTHDAY

avec Ted Donaldson
 et Ann Doran

Jeu. Ven. 21 et 22 déc.

DEPUIS TON DEPART

avec Claudette Colbert
 et Joseph Cotten
 Sujets Courts

FOTO-NITE

vendredi soir 9 hres

Qui a peur des feuilles n'aille pas au bois.



Le P'tit train du matin, fait chaque jour, la joie de nombreux auditeurs de Radio-Canada. Les improvisations de Miville Couture et de René Lecavalier viennent s'ajouter aux dialogues amusants d'Eugène Cloutier, le créateur du programme. On voit ici, de gauche à droite, Lisette Le Royer, lectrice de la recette de Jehanne Patenaude-Benoit, Miville Couture, Roger de Vaudreuil, réalisateur et René Lecavalier

ATTENTION!

ATTENTION!

Le magasin J.-B. Maltais

9 rue Lavoie — (Face à l'Aréna) — St-Joseph-d'Alma

offre à sa nombreuse clientèle ainsi qu'à toute la population un nouvel assortiment complet de **JOLIES ROBES** (en jersey, velours, crêpe, etc.)

MANTEAUX (Station Wagon pour hommes et femmes) ainsi que toutes sortes de marchandises à un vrai prix d'aubaine.

Du 1er au 31 décembre, un **ESCOMPTE DE 10% à 20%** sera alloué sur tout achat à notre magasin.

Venez choisir immédiatement vos cadeaux de NOEL.

Un léger acompte vous permettra de mettre de côté tout ce dont vous aurez besoin pour les Fêtes.

Une visite vous convaincra des magnifiques aubaines que nous offrons.



Le chœur de Nos Futures Etoiles est une innovation aux concerts-concours diffusés le dimanche soir, à 8 heures, sur le réseau Français de Radio-Canada. On reconnaît ici les douze chanteurs qui accompagnent les vedettes et qui interprètent des extraits d'opérettes et de comédies musicales. Ce sont (de gauche à droite): Claire Lamarche, Colette Mérola, Fernande Chiochio, Constance Lambert; (2e range, même ordre), Guy Lachance, André Rousseau, André Lescot, Michèle Bonhomme; (3e rangée), Gaston Gagnon, Robert Savoie, Guy Piché et Fernand Martel.

Nous sommes les représentants des compagnies
d'assurance-vie dont les noms suivent:

LA PREVOYANCE-VIE

LA LAURENTIENNE-VIE

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA-VIE

HARVEY & BARIBEAU

COUTIERS EN ASSURANCES

Feu — Vie — Vol — Accident — Maladie, etc.

Edifice de la Caisse Populaire

2e étage — St-Joseph-d'Alma — Tél.: 200

Dimanche soir, 5 heures,
"LE CIEL PAR-DESSUS LES TOITS"
syntonisez C B J

L'U.C.F. à St-Edmond

Mardi, le 7 novembre, le Cercle de l'Union Catholique des Fermières tenait son assemblée mensuelle sous la présidence de Mme Raoul Bernard. Une trentaine de membres du Cercle assistaient à cette assemblée, ainsi que M. l'abbé Lucien Savard curé de la paroisse et aumônier du Cercle, Mme Eugène Levêque, directrice diocésaine de l'U.C.F., et M. Lionel Fortin, président du Syndicat paroissial de l'U.C.C.

Mme la président ayant dit

le mot de bienvenue, Mme la secrétaire présenta le procès-verbal de la dernière assemblée. Mme Eugène Levêque fut ensuite invitée à prendre la parole.

Mme Levêque exposa clairement le pourquoi de l'Union catholique des Fermières. Elle rappela que Notre Saint Père le Pape lui-même demande l'union de tous les catholiques à l'intérieur de leurs professions. L'union des femmes rurales doit se réaliser au sein de l'U.C.F. Toutes doivent connaître leur association et en faire partie — même celles qui ont le moins de loisirs. Au congrès général qui eut lieu à St-Hyacinthe, Mgr

Douville nous invitait à recruter toutes les femmes — nous avons donc beaucoup à faire. L'U.C.F. aide la femme rurale à s'acquitter de ses fonctions envers sa famille, envers sa profession et envers la société dont elle fait partie. Du point de vue social et chrétien, le rôle de l'U.C.F. est d'une importance que nous ne saurions exagérer. S'inspirant de la Lettre pastorale collective sur le problème rural, Mme Levêque repasse les maux qui menacent la famille rurale et en indique le remède. Elle suggère que nous préparions d'abord à nos enfants une association professionnelle bien organisée et une solide formation sociale et chrétienne; nous devons leur enseigner, dit-elle à donner autant qu'ils reçoivent, à éclairer plutôt qu'à briller. La famille peut et doit être une école de charité. Mme Levêque souligne enfin l'utilité de l'étude en commun des problèmes qui nous sont communs.

M. Lionel Fortin fut aussi invité à adresser la parole. Il dit que l'U.C.C. ne peut être connue et aimée de tous les cultivateurs à moins qu'elle n'ait l'appui des dames. Il parla des veillées d'étude, auxquelles il est question que le Syndicat de l'U.C.C. et le Cercle de l'U.C.F. de St-Edmond collaborent étroitement.

M. l'abbé Lucien Savard, curé de la paroisse et aumônier du Cercle, se dit heureux d'avoir assisté à cet après-midi d'étude. Il souhaite vivement, dit-il, que toutes les dames participent à leur association professionnelle. Pour se faire du bien, il faut en fait aux autres. L'Église s'intéresse à toutes les activités de ses fidèles; elle doit procurer les directives dont ils ont besoin. Elle veut que l'association professionnelle catholique bénéficie de la collaboration de tous. Elle souhaite à ses fils et à ses filles le bien-être terrestre et un haut degré de gloire dans la vie future.

JOIGNEZ NOTRE CLUB DE NOËL

Une visite à notre magasin vous permettra de constater que nous avons le plus grand choix de la région d'articles de Noël, tels que: DECORATIONS, JOUETS, CADEAUX, etc., à des prix défiant toute compétition.

UN LEGER DEPOT vous permettra de faire METTRE de côté tout article désiré.

PROFITEZ DE CETTE OFFRE POUR FAIRE
VOTRE CHOIX DE BONNE HEURE

Alma 5-10-15-1.00, Enr.

Coin St-Joseph-Sacré-Coeur

ALMA



DIMANCHE HOCKEY
AS vs AIGLES
ARENA D'ALMA - 2 hres 30 - 17 déc.

Désirez-vous ACHETER

ou VENDRE

Terrains, propriétés, commerces,
etc.

Adressez-vous à:

Léopold Boily

162, Collard

Tél.: 211

ALMA

Fin de semaine

CHOCOLAT Viau petite calotte, la lb	0.39
CLAIRE assortis — Viau — la livre	0.35
BONBONS communs Viau — la livre	0.35
CARAMELS Viau — la livre	0.45
MACHOUILLETES (kisses) Viau	
Concordia — la livre	0.35
LUNES DE MIEL Viau — la livre	0.49
CHOCOLAT Viau — bte 5 lbs assortis	2.95
CHOCOLAT Viau Bordeau — bte 5 lbs	2.95
CHOCOLAT Viau — Maraschino	
Extra fancy	5.95
ORANGES Sunkist No 392 — la doz.	0.34
ORANGES Sunkist No 344 — la doz.	0.38
ORANGES Sunkist No 220 — la doz.	0.59
PAMPLEMOUSSES Sunkist — la doz.	0.75
POMMES McIntosh fancy — la caisse	3.75
POMMES McIntosh fancy — la doz.	0.25
SALADE AMERICAINE — 2 pommes	0.35
CELERI pascal — 2 pour	0.45
GRANDE ROTISSOIRE en aluminium	2.95

Léopold Boily

Voisin du Théâtre ALMA

RUE SACRE-COEUR

ALMA



SPECIAUX

DE FIN DE SEMAINE
chez

Méridé Martel

110 Parc-Central — ALMA

JUS DE TOMATE — 2 boîtes	0.25
TOMATES en boîte de 28 on.	0.19
SOUPE légumes, tomates Lipton, 3 pqt	0.31
CELERI — le pied	0.19
SALADE — la pomme	0.18
BLE D'INDE en sauce — la boîte	0.15
BISCUITS au thé Royal, Viau — la bte	0.21
BISCUITS pour bébés — la boîte	0.23
SIROP doré — le gallon	1.95
SIROP doré Crown Brand — 2 lbs	0.32
JAVEX — le gallon	0.85
JAVEX — cruche de 64 onces	0.45